

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Meryem Khandid

Parasiter* pour conserver

Masterlab "Habiter l'Anthropocène"

Meryem Khandid

Masterlab "Habiter l'Anthropocène"



ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ecole Spéciale d'Architecture
254, Boulevard Raspail
75014, Paris

Parasiter* pour conserver

Printemps 2020

Frank Salama, Directeur de diplôme
Boris Bastianelli, Prédisent de jury
Karim Rouissi, Professeur extérieur (Ecole d'Architecture de Casablanca)
Abderrahim Kassou, Expert
Nizar Nsiri, DESA
Fanny Tassel, Candida

Masterlab Habiter l'Anthropocène

Sommaire

Introduction,

I- Patrimoine, matière et mémoire urbaine :

A- Patrimonialisation, notion mouvante

B- Conservation, enjeux complexes

C- Casablanca, patrimoine en crise

- Genèse d'une ville moderne

- Politique patrimoniale

II - La ruine, fragment résilient :

A- Sensibilités

B- Conservation, instrument de la gestion du risque

C- La ruine de l'hôtel Lincoln

- Histoire

- Enjeux de la conservation

III- Parasiter pour conserver :

A- Le Musée Collectif de Casablanca, le projet

B- Le parasite

Conclusion

Bibliographie

10

12

18

28

60

62

78

86

100

102

108

Neil Armstrong,
Empreinte du premier pas sur la Lune.
Lune, 1969

Patrimoine spatial de l'humanité ?



Introduction

Il y a tout juste 50 ans, l'Homme a fait son premier pas sur la Lune. Le 21 Juillet 1969, des centaines de milliers de téléspectateurs des quatre coins de la planète, avaient les yeux rivés sur l'astronaute Neil Armstrong, premier Homme à marcher sur la Lune en prononçant cette phrase désormais célèbre "That's one small step for man, one giant leap for mankind." (C'est un petit pas pour [un] homme, [mais] un bond de géant pour l'humanité). Après avoir collecté quelques échantillons avec son coéquipier Buzz Aldrin, ils plantent le drapeau Américain, symbole de sa victoire contre l'URSS dans la course à la conquête spatiale. Cet acte triomphant, extraordinaire d'une part et mondialement diffusé, révèle le besoin de l'Homme à laisser une trace pour la postérité. Le Voyager Golden Record¹, embarqué à bord des sondes Voyager 1 et 2, est l'exemple de ce besoin de transmission jusqu'aux confins de notre système solaire. Cette idée de Patrimoine Universel a été imposée dès 1945 avec la création de l'UNESCO et sa liste de patrimoine mondial, qui regroupe à la fois des biens culturels et naturels (sur Terre, la notion n'ayant pas encore englober l'artefact "extra-stratosphérique") qui ont pour caractéristiques communes de présenter un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité. La standardisation rapide de nos sociétés, induite par la mondialisation, engendre, en signe de résilience, une recherche identitaire qui les poussent à sélectionner et conserver certaines œuvres de l'Homme et de la Nature, dans le but de les transmettre aux générations futures. Les critères qui divergent selon les contextes historiques et sociaux sont par conséquent l'expression de notre relation au passé. Le patrimoine devient prétexte d'une véritable quête de racines et d'une volonté de poser les jalons identitaires d'une société mouvante. Cette relation entre mémoire, histoire et société interpelle les sciences humaines à partir du milieu du XXe siècle. Il s'agit de comprendre les choix ayant mené à la sélection d'éléments culturels signifiants (matériels ou immatériels) à transmettre pour construire la société future.

Le premier chapitre de ce mémoire retrace l'histoire de la notion de patrimoine, du processus de patrimonialisation et de la conservation. Sa dernière partie est une analyse du cas de la ville de Casablanca au Maroc, faisant émerger les problématiques suivantes : Quels sont les enjeux de la conservation du patrimoine colonial de Casablanca, en l'occurrence celui abandonné ou en ruine ? et quel est le rôle du citoyen dans ce processus ?

Pour répondre à cette question, il nous faut tout d'abord définir la ruine, ses caractéristiques et surtout l'image qu'elle renvoie au fil des siècles. Car le sujet de la ruine n'a pas toujours été abordé de la même manière. Rappelons qu'il a été absent chez les Grecs, et était synonyme de défaite et d'absence. Il aurait fallu attendre la Renaissance italienne pour mettre les vestiges de

¹ Le disque d'or de voyager est intitulé *The Sounds of Earth* (Les sons de la Terre). Il fut embarqué dans les deux sondes spatiales Voyager, lancées en 1977 et fait office de "bouteille à la mer interstellaire" destinée à d'éventuels civilisations extraterrestres. Il a été mis en ligne en 2015 sur le compte soundcloud de la NASA. <https://soundcloud.com/nasa/sets>



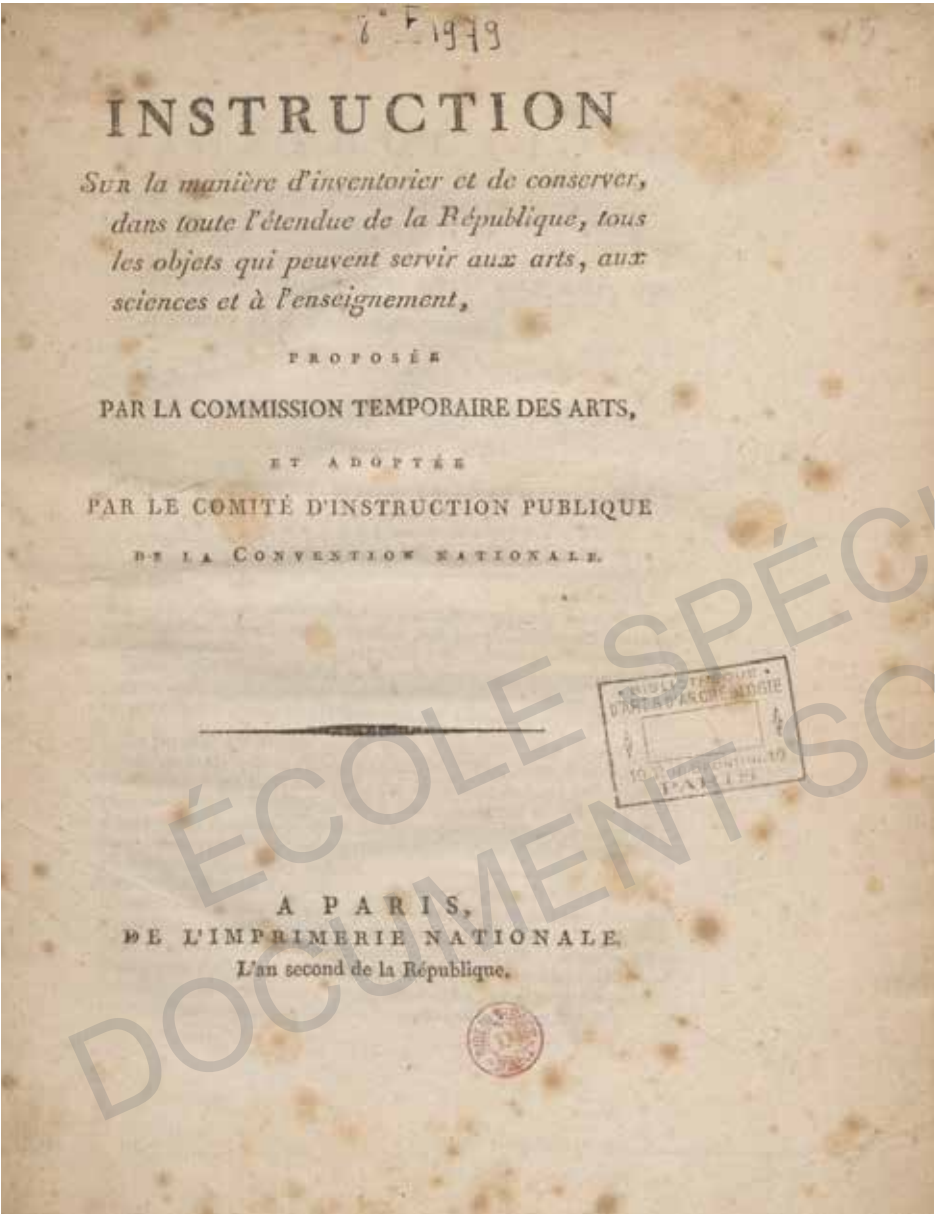
*À gauche :
Détails, Ruine de l'hôtel Lincoln,
Casablanca, Maroc
Avril 2019
Photo personnelle*

Rome au cœur de l'admiration. Le mouvement ruiniste qui apparaîtra plus tard, met en lumière la ruine pour ce qu'elle est, fragile et résiliente, œuvre de l'Homme et du temps qui passe. Les guerres du XX^{ème} siècle laissent derrière elles des villes et paysages dévastés. Les rescapés s'attèlent à la conservation des ruines restantes, fragments de mémoire de la catastrophe à ne pas reproduire. La ruine devient l'outil de la transmission du message du passé et le socle pour l'élaboration d'un futur collectif. Ce deuxième chapitre développe, à travers des exemples de projets de conservation, ces différentes sensibilités aux ruines selon les époques ainsi que la complexité qui caractérise leur conservation. Nous exposerons par la suite les causes de la tombée en ruine de l'hôtel Lincoln à Casablanca, bâtiment dont les anciennes façades sont inscrites depuis 2000 sur la liste du patrimoine national marocain, qui fait actuellement l'objet d'un projet de 'restauration', consistant à reconstituer le bâtiment détruit. Si ce projet répond à des exigences de marketing patrimonial et territorial, il laisse en marge les habitants de la ville qui désirent en partie perpétuer la mémoire du lieu. Alors, comment l'architecture peut-elle concilier enjeux de mémoire et développement urbain ? Telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre dans la troisième et dernière partie dédiée au projet. Le projet parasite la ruine et dialogue avec elle. Son programme a pour constante la réflexion collective autour de la mémoire de Casablanca. Les fruits de ce travail commun contextualisé, sont transmis par le biais d'un musée qui lui est par conséquent, en perpétuel mouvement. Le produit de ces éléments donne l'impulsion et l'énergie nécessaires à la réactivation du lieu de mémoire qu'est cette ruine patrimoniale.

Le patrimoine,
matière et mémoire
urbaine

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

**Patrimonialisation,
notion mouvante**



Au Moyen-Âge, on n'hésite pas à utiliser les pierres des temples romains pour construire des édifices nouveaux. Si personne ne s'en offusque, il n'en va pas de même pour les objets religieux de valeur. Les reliques et les bibliothèques royales sont les premiers biens autour desquels on développe déjà à cette époque des réflexions sur la sauvegarde, la préservation et la transmission. Toutefois, ces collections artistiques princières, notamment en France et en Italie au début de la Renaissance, relèvent d'une logique privée et ne constituent pas un patrimoine collectif.

Ce n'est qu'en 1783 que s'amorcent les premières initiatives de conservation, l'abbé Mercier demande qu'à Paris « aucun monument ancien ne soit détruit sans une enquête préalable de l'autorité publique ». Cette opinion éclairée contribue pleinement à la réflexion autour des enjeux identitaires et culturels, sur le patrimoine bâti et sa charge mémoriale. Bien décidée à lutter pour la conservation des monuments considérés déjà comme un patrimoine collectif, elle choisit la presse pour assurer la diffusion de ces idées nouvelles.

Les municipalités telles que celles de Paris, active dès 1789, pensent déjà la sauvegarde des monuments. L'inventaire des biens de l'Eglise et de la noblesse, réalisé à partir de 1794, instaure le principe de sauvegarde des œuvres d'art en raison de leur intérêt pour la Nation et de leur valeur esthétique et historique. Félix Vicq d'Azyr rassemble les principes de cette ouverture de la notion de patrimoine dans un ouvrage rédigé sous l'autorité de la Commission Contemporaine des Arts, et titré " L'Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement".

Jusqu'au début du XXème siècle, c'est autour des monuments du culte catholique que se concentre l'un des premiers combats du siècle. Avant la Première Guerre mondiale, le député Maurice Barrès, qui employait déjà le terme de « patrimoine » était en particulier choqué par la suppression du budget des cultes depuis le vote de la loi du 9 Décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, dont il voyait les conséquences dans l'état de délabrement de certaines églises de paroisses modestes. La mobilisation d'intellectuels et de passionnés conjuguée à sa visibilité dans l'espace médiatique aboutit au vote de la loi du 31 Décembre 1913 sur les monuments historiques de 1913.

Le deuxième glissement de la notion du patrimoine tient de l'élargissement continu de son périmètre. C'est ainsi que la Nature ou que l'architecture industrielle entrent presque naturellement dans le processus de patrimonialisation. L'avènement de la culture immatérielle comme autre pilier de la mémoire collective inscrit définitivement la notion dans une forme de

palimpseste en perpétuelle réécriture.

Le succès du patrimoine aujourd'hui s'explique en partie par son entrée dans la sphère politique. Les premiers gestes institutionnels se sont souvent concentrés sur la protection des lieux bâtis et d'espaces naturels. En Europe, les protections qui ont commencé par des objets bâtis se fondent sur des critères de sélection officiels, pour des raisons de construction nationale. Ces critères s'appuient notamment sur les notions d'esthétisme et de singularité. L'institutionnalisation de la patrimonialisation a donc amené la multiplication de critères officiels de détermination de ce qui est ou n'est pas digne de préservation pour la mémoire nationale. Cette activité institutionnelle intense donne naissance à un discours d'expertise de justification patrimoniale. Les États ont développé de véritables organisations dans le but de tenter de justifier scientifiquement l'intérêt patrimonial, les critères de sélection dépassent les simples valeurs sociales d'appréciation des objets patrimoniaux pour devenir véritablement normatifs.

Néanmoins, cette dimension institutionnelle de la patrimonialisation n'est pas reliée uniquement à la fonction de protection, les politiques publiques en usent parfois à des fins économiques ou d'image de marque. Car si le patrimoine est aujourd'hui en vogue, son attractivité influence sur l'organisation des villes, et le marketing dont il fait l'objet tend à estomper toutes ses autres fonctions. La patrimonialisation comme politique d'état joue sur deux registres, elle cherche en même temps à fabriquer du local et satisfaire les besoins du global. C'est à la fois l'outil de l'unité identitaire territoriale et le médium d'une quête de sens universelle, quitte à volontairement refabriquer l'image pour donner à voir à la fois de la singularité et de l'universalité.

La complexité de ce processus tel qu'il est observé aujourd'hui découle d'un double mouvement : des facteurs endogènes propres aux sociétés industrielles d'une part, et des contacts à grande échelle entre celles-ci et les autres sociétés soit par la colonisation ou la mondialisation. La colonisation a introduit dans les sociétés colonisées les industries, les produits et les techniques, mais aussi de nouvelles manières d'agir, de faire et de penser. La mondialisation quant à elle induit une uniformisation grandissante des sociétés humaines, d'une part, et une lente recherche de différenciation, d'autre part.

Bien que les institutions jouent un rôle capital dans le processus, cette construction publique ne peut être complète que si l'objet patrimonialisé, véhicule les valeurs partagées par une société qui le conçoit vraiment en tant que tel. L'engouement patrimonial grandissant, s'appuie sur la recherche d'un passé que l'on peut comprendre et maîtriser, à défaut de pouvoir agir sur le présent et l'avenir.

En Europe, cette patrimonialisation par le haut a donné naissance à une patrimonialisation par

Les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France

Inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco en 1998, les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France connaissent un afflux massive de nouveaux pèlerins. Cet engouement met en question les politiques territoriales menées sur le département des Pyrénées-Atlantiques. Les enquêtes de terrain entreprises par les co-auteurs de cette publication, auprès des acteurs de cette route spirituelle, révèlent une mutation de la représentation sociale des Chemins, une absence de stratégie de marketing territoriale globale directrice, et une fragmentation de la gouvernance territoriale. Ils préconisent une stratégie de « démarketing culturel », "seule capable de concilier développement économique et quête individuelle".

*Frédéric DOSQUET, Nathalie ESTELLAT,
Comment manager le marketing territorial
d'un patrimoine culturel en mutation ?
Le cas des chemins de Saint-Jacques dans les
Pyrénées-Atlantiques*

*Image : Par tiago186703274, CC BY-SA 3.0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=53157735>*



le bas, dont les multiples revendications sur la culture sont l'expression la plus évidente. Elles sont souvent en lien avec la revendication d'un ancrage territorial, toute identité culturelle étant censée pouvoir être rattachée à un territoire donné, d'une certaine façon, comme à son environnement naturel.

Tout à l'évidence ne devient pas patrimoine. De ce fait, la patrimonialisation est toujours un processus sélectif. La qualité de patrimoine est acquise par les éléments au cours de leur vie, parfois même après leur tombée en désuétude comme c'est le cas des sites archéologiques et des ruines. Il dévoile une nouvelle façon de penser et de fonctionner des sociétés. Dans notre fuite technologique, un sentiment de nostalgie a remis au goût du jour certaines des revendications d'identité territoriale. Les sentiments ethniques et d'appartenance jouent en ce sens. Cependant, d'autres discours, pouvant provenir des mêmes acteurs considère le patrimoine comme objet de reliance, de communication avec le monde, il puise son essence dans le local et fait sens dans le global. Défini comme le médiateur entre le passé et le futur, il est d'abord un ensemble de pratiques et de représentations individuelles qui peuvent ensuite seulement, faire sens collectivement. Cette prise de conscience de la population donne naissance à un vrai mouvement culturel. Le patrimoine se fabrique comme un palimpseste et se prête à de multiples interprétations individuelles et collectives. L'objet patrimonial n'est plus déchiffrable que par la compréhension de la valeur qui lui est attribuées par les individus. Chacun de nous possède donc sa propre liste de ce qu'il entend par patrimoine, va projeter ses propres valeurs et finalement construire le patrimoine. On voit ainsi que la notion concerne les profanes autant que les experts, le privé autant que le public. Il donne lieu à bien des controverses, simples malentendus ou écarts de perception.

Conservation, enjeux complexes

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Le patrimoine dévoile une nouvelle façon de penser et de fonctionner des sociétés, la globalisation a remis au goût du jour certaines des revendications d'identité et de mémoire, les sentiments ethniques et d'appartenance jouent dans ce sens. Cependant, d'autres discours, pouvant provenir des mêmes acteurs le revendiquent comme objet de reliance, de communication avec le monde. Le patrimoine puise donc son essence dans le local pour donner sens dans le global.

La conservation du patrimoine ouvre un monde de paradoxes, s'opposent éthique, théories de restauration et pratiques. Entre politiques publiques de protection et volonté de développement économique et social, ces oppositions se manifestent aussi bien entre les différents acteurs publics que dans les pratiques sociales ou économiques. Les exemples retenus illustrent cet engouement et les débats publics qu'ils génèrent.

Valorisation

L'anthropologue Daniel Fabre³ raconte, dans le texte de fondation du LAHIC⁴, comment en 1991, les habitants d'une ville du sud de la France dotée d'un célèbre centre historique médiéval, se sont mobilisés dans le but d'offrir une meilleure visibilité à une église gothique. L'histoire démarre à la suite d'une banale opération d'urbanisme menée par la municipalité, consistant à faire abattre les constructions entourant ladite église pour construire un immeuble collectif. Le recul ainsi créé par la démolition permet la visibilité de l'édifice religieux. Le curé demande alors publiquement d'offrir un véritable parvis à l'église et de renoncer ainsi à la construction de l'immeuble.

L'idée provoque l'enthousiasme, mobilisant habitants, sociétés savantes et commissions officielles du Ministère de la culture. Face à l'inflexibilité du Maire, le curé entame une grève de la faim ; on organise des défilés nocturnes, des causeries dans l'église où les érudits racontent la longue histoire de l'édifice, qui a survécu à la croisade anti-cathare, aux incendies aux guerres de Religion, au vandalisme révolutionnaire... Après trois mois de manifestations, l'arrêt du chantier et une bataille juridique, l'affaire se conclut sur une demie victoire : l'entreprise se contentera d'aménager devant l'immeuble un jardin face à l'entrée de l'église, il est toutefois entouré d'une grille et rarement ouvert au public.

³ Daniel Fabre (1947-2016), est un ethnologue et anthropologue français.

⁴ Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (L.A.H.I.C) qu'il a créé en 2001

Restauration

Le projet de conservation des architectures hypogées de Lalibela, au sud d'Axoum en Ethiopie, illustre le paradoxe entre la mise en place de critères conservation répondant à un enjeu plus global et la volonté réelle de la société locale, elle-même traversée par des intérêts contradictoires. Dans son livre "Contre l'architecture", Franco de la Cecla⁵, met en exergue les retombées consternantes de l'architecture "superstar " dans "la périphérie du monde" plus précisément quand il relève du champ patrimonial. Non seulement elle se déclare socialement inutile mais elle est de fait extrêmement nuisible "c'est un pur délire qui passe pour du divertissement, un formalisme qui a perdu de vue les besoins les plus évidents..."⁶.

En 2008, un ouvrage spectaculaire est installé au dessus de 5 des 11 églises creusées dans la roche. Vu du haut, les deux imposants "abris" blancs contrastent fortement avec les petites toitures en zinc des habitations de la ville, en contreplongée, la structure métallique monumentale brouille la lecture de l'architecture délicate du site. En somme, le site patrimonial est défiguré, rayé du paysage urbain. Cet abri prévu pour protéger le patrimoine de l'usure du temps, menace de s'effondrer, sous le poids de du vent et de l'eau en saison de pluie.

Neuf ans plus tôt pourtant, Pietro Laureano, expert mondialement reconnu en systèmes intégrés d'installation et ressources, fut mandaté par l'UNESCO pour une mission en vue de la conservation de ces églises sculptées dans la roche. Il préconisa un procédé à bas coût, sollicitant une nombreuse main-d'œuvre, pour une restauration minutieuse à base de ciment et de chaux. Or l'Union européenne, qui finance les travaux, avait prévu un budget nettement supérieur (4 700 000 €) et voulait un architecte de renom pour un ouvrage spectaculaire. On en confie donc la réalisation à l'agence Tepin.

Les toits de protection, posés il y a plus de dix ans, alimentent les craintes et la colère de la population qui s'inquiète de l'avenir de ses lieux de cultes. Des manifestations sont organisées pour le démantèlement des structures, et les jours de vent ou de pluie, certains habitants viennent veiller sur leurs églises. En réponse à ce mouvement populaire, le bureau de l'UNESCO à Addis-Abeba explique que "Jusqu'à ce qu'on étudie et trouve les bonnes techniques, ce qui a été décidé a été de poser des abris de bus au dessus des églises, c'est une solution temporaire pour geler la situation, ce n'est pas de la restauration mais seulement des mesures de protection"⁷. En effet, le rapport commandé par l'UNESCO signale des faiblesses, (la résistance au vent et la pose supposée de piliers sur des tunnels) et recommande des vérifications et un démontage progressif des structures. L'autorité Éthiopienne du Patrimoine projette la suppression des abris avec un plan d'action sur une durée de 3 ans, divisé de 2 phases : elle procédera à la restauration de l'ensemble des toits des églises pour ensuite

⁵ Franco La Cecla (né en 1956 à Palerme) est un anthropologue et un architecte italien. Il a enseigné à l'université de Bologne, à l'université de Palerme, à l'université IUAV de Venise ainsi qu'à Berkeley, à Vérone, à l'École des hautes études en sciences sociales, à l'Université polytechnique de Catalogne et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Parmi ses nombreuses publications figure 'Contro l'Architettura', Bollati Boringhieri, 2008, traduction en français : 'Contre l'architecture', Arléa, 2010

⁶ Franco La Cecla, 'Contre l'architecture', Arléa, 2010

⁷ Extrait du podcast "Éthiopie- Églises de Lalibela (I/3): les toits de la discorde", Vincent Dublange
Diffusion : jeudi 15 août 2019

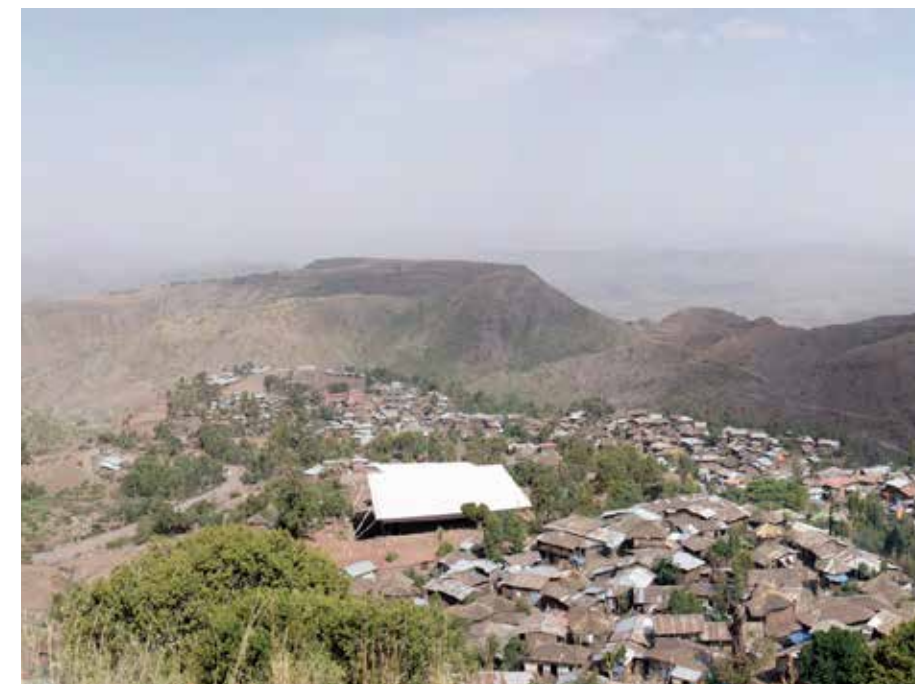


démanteler l'abri de l'église Bete abba libanos, elle mesurera l'impact de deux saisons (une sèche et une pluvieuse) sur la roche restaurée avant d'entreprendre le retrait de la totalité des toitures.

A gauche :
- L'église Sainte-Marie à Lalibela en
Ethiopie lors d'une fête religieuse
le 7 Janvier 2019,
Crédit photo: Eduardo Soteras/AFP.

- Vue de nuit en contrebas
*Giovanni Lami et Ottavia Sarti, Copyright Teprin
Associati ©*

A droite :
Vue en plongée sur les toits des églises
*Giovanni Lami et Ottavia Sarti, Copyright Teprin
Associati ©*



La restauration, XIX et XX^{ème} siècle

Eugène Viollet-le-Duc
1814-1879

Architecte et théoricien français, il se forme à l'architecture au fil de ses voyages en France et en Italie. Il défend la réinvention en restauration, à la seule condition qu'elle soit précédée d'une recherche archéologique. Viollet-le-Duc serait le premier à formuler une définition de la notion de restauration dans Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, publié en 1967. Il se verra confier d'importantes restaurations comme la cathédrale Notre-Dame de Paris (1843) ou la basilique de Vézelay (1848).

"Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné" *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*

John Ruskin
1819-1900

Ecrivain, poète, peintre et critique d'art britannique, il naît à Londres et suit ses études à l'université d'Oxford. Élevé dans une tradition évangélique, Ruskin voit dans la nature l'expression de Dieu. Il définit l'architecture comme un être vivant qu'il faut préserver mais qu'il faut aussi laisser mourir. La ruine est le dernier stade du monument et le plus intéressant. Ruskin sera reconnu au XX^e siècle comme le fondateur du mouvement Arts & Crafts et le père du mouvement de la conservation

"Ce que l'on nomme restauration signifie la destruction la plus complète que puisse souffrir un édifice." *Les sept lampes de l'architecture* (1849)

Camillo Boito
1836-1914

Camillo Boito, écrivain, historien et architecte italien, il étudie en Italie à l'Académie des Beaux-arts de Venise, en Allemagne et en Pologne. Il enseignera et pratiquera l'architecture et la restauration à Milan jusqu'à sa mort. Dans son texte, *Conservare ou Restaurare* : les dilemmes du patrimoine (1893), Boito expose les théories opposées de restauration et de conservation de **EVD** et **JR** et propose une sorte de réconciliation où il rappelle l'importance de l'humilité du restaurateur et la nécessité de certaines interventions. Il insiste sur la distinction des ajouts et l'honnêteté du restaurateur.

« Il est honteux de tromper ses contemporains, mais il est encore plus honteux de tromper la postérité » *Citation chinoise Camillo Boito, Conservare ou Restaurare : Les Dilemmes du patrimoine, P. 23*

UNESCO
1945

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture diffuse l'idée de l'universalité du Patrimoine et valorise la pratique du musée. L'institution contribue au regain d'intérêt des sociétés pour leur passé. L'inscription des sites au Patrimoine mondial garantit leur visibilité et génèrent ainsi un afflux touristique plus ou moins important. C'est ainsi que l'on assiste aujourd'hui à une véritable course à la patrimonialisation entre les Nations, nouveau vecteur de développement.

Son objectif est de "contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples" selon son acte constitutif.

Cesare Brandi
1906-1988

Philosophe, historien et critique d'art italien, spécialiste de la théorie de la restauration. Il reprend la théorie de CB en y rajoutant cependant la notion de restauration préventive, censée prévenir le monument d'une intervention hâtive et dangereuse. Brandi considère la ruine comme témoignage d'un temps humain et que sa conservation doit être régit d'abord par l'instance historique et ensuite par l'esthétique.

"La restauration constitue le moment méthodologique de la reconnaissance de l'œuvre d'art, dans sa consistance physique et sa double polarité esthétique et historique, en vue de sa transmission aux générations futures" *Cesare Brandi, Théorie de la restauration p.30*

Charte de Venise
1964

La Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites est inspirée de la théorie de **CB**, elle fixe les règles de la restauration tout en laissant le soin de leur application aux nations selon les cultures. Elle insiste sur l'importance des études archéologiques préalables et préconise une intervention, à caractère exceptionnel et facilement identifiable ainsi que des dispositifs pouvant être démonter.

"La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire." *Charte de Venise, Article 3.*

Casablanca, Patrimoine en crise



8 France-Maroc, avril 1917

Photo ci-contre : Arrivée d'Européens au port de Casablanca, années 1910.

Page suivante:

- Gravure représentant les vestiges d'Anfa après les attaques Portugaises

- Une famille Casablancaise dans les ruines, 1907

" Il faut s'imaginer une ville en formation, incertaine dans sa voie et ses traditions, une ville où la population ardente, mélangée, défiante, agit et lutte ; il faut voir toutes les forces de l'homme dirigées violemment, exclusivement non vers le bien-être -on couche longtemps sur de durs matelas, dans des cabanes aux planches mal jointes- mais vers l'argent qu'on empile dans les banques ; il faut songer aux différentes races, qui, toutes, veulent imprimer leur caractère à la cité naissante."⁸

Casablanca, Patrimoine en crise

Genèse d'une ville moderne

⁹ *Anfa signifie colline en berbère, lui attribué des origines Romaines, Phénicienne ou Berbères*

¹⁰ *Ce site archéologique a été rendu mondialement célèbre par cette découverte en 1955, dans la grotte de littorines. Les recherches et les fouilles sur le site ont également livrés des milliers d'outils, de pierres taillées ainsi qu'une riche faune fossile.*

¹¹ *Image ci-contre : Gravure des vestiges de la ville après le passage des Portugais*

¹² *Hassan al-Wazzan, dit Léon l'Africain, né vers 1494 et mort à une date inconnue, allant selon les sources de 1527 à 1551/2, est un diplomate et explorateur d'Afrique du Nord des XVe et XVIe siècles.*

¹³ *Jean-Léon l'Africain, Description de l'Afrique, Paris, Adrien Maisonneuves, 1956*

¹⁴ *idem.*

¹⁵ *Sidi Mohammed ben Abdallah, dit ultérieurement Mohammed III, né vers 17151 à Meknès et mort le 11 avril 1790 à Rabat, est le sultan Alaouite de l'Empire chérifien de 1757 à 1790. Il est célèbre pour avoir permis au Maroc d'être le premier pays à reconnaître l'indépendance des nouveaux États-Unis.*

¹⁶ *Traduction littérale de CASA BRANCA, son nom portugais*

¹⁷ *Du 5 au 6 Août 1907, la ville est sous les bombes des troupes du général Drude. Le nombre des victimes oscille selon les versions, entre 600 et 3 000 victimes, des sources marocaines, appuyées par des témoignages européens attestent qu'il ne subsistait que quelques rares habitants après le carnage et le départ des survivants terrorisés. Image du dessous : Une famille Casablancaise dans les ruines, 1907*



Casablanca, anciennement Anfa⁹ semble avoir été connu les Phéniciens dès le VI^e siècle. Mais l'Homme a investi ces terres à une époque bien antérieure comme en témoignent plusieurs vestiges de la période paléolithique et la découverte d'une mandibule fragmentaire humaine, qui remonte à plus de 200 000 ans, dans la carrière de Sidi Abderrahman¹⁰.

Au XV^e siècle, Anfa est une ville prospère grâce à son arrière pays fertile et à son port qui accueille des navires italiens et portugais. La petite ville possède aussi une flotte corsaire qui porte la course sur les mers européennes, en particulier à Cadix et sur les côtes portugaises. C'est ainsi qu'en 1468, l'infant Don Fernando, Frère du roi portugais Alphonse V, débarque à la tête d'une flotte de cinquante vaisseaux et rase les murailles de la ville en représailles. Quarante ans plus tard, les fustes des corsaires d'Anfa sont de nouveau actives, suscitant une nouvelle expédition punitive en 1515¹¹.

Les survivants logent des petites cabanes, la ville est laissée à l'abandon. Léon l'Africain¹² écrit, quand il découvre les vestiges de Casablanca au début du XVI^e : "Cette ville était très policée et très prospère parce que son territoire était excellent pour toutes sortes de céréales. Elle présente en vérité le plus beau site de toute l'Afrique : elle est entourée de tous les côtés sauf au nord, au bord de la mer, d'une plaine d'environ 80 milles. A l'intérieur d'Anfa, nombreux étaient les temples, les très belles boutiques, les hauts palais, ainsi qu'on peut le voir et s'en rendre compte d'après les restes que l'on trouve."¹³ Il rajoute plus loin que ce site était "dans un tel état qu'il n'y a plus d'espoir qu'il soit jamais habité à nouveau". Mais les Portugais reconstruisent et fortifient la ville quelques années plus tard, elle devient l'avant poste militaire protégeant la route de Mazagan¹⁴, harcelée par les incursions des tribus voisines. Ils l'abandonnent après le tremblement de terre de 1755, et ce n'est que vers 1770 et grâce au Sultan Mohamed Ben Abdallah¹⁵ que les fondations de la ville telle que nous la connaissons aujourd'hui sont posées. En effet, découvrant les ruines d'Anfa et son port il en voit rapidement tout le potentiel, il ordonne alors la réédification de la ville et lui donne le nom de DAR EL BEIDA¹⁶. La signature du traité de paix et de commerce hispano-marocain en 1767, consolide la place économique de cette dernière qui devient le premier port du pays. Ce nouvel Eldorado attire des populations nouvelles, les commerçants marocains et européens y voient de nombreuses opportunités, les paysans y rêvent d'un avenir meilleur. Les premiers y construisent de luxueuses maisons, les seconds, des huttes ou des cabanes où ils s'entassent à plusieurs. Si la France était largement représentée à Casablanca à l'époque, elle est très vite concurrencée par l'Allemagne et est même dépassée par l'Espagne jusqu'en 1907. L'intervention militaire française¹⁷ de la même année et l'instauration

Plan Prost 1917
En couleur le boulevard de la Gare



¹⁸ Mis en place par le traité franco-marocain conclu à Fès, le 30 mars 1912, entre la Troisième République française et Moulay Abd El Hafid, sultan marocain, il était officiellement nommé *Protectorat français dans l'Empire chérifien* dans le traité de Fès, il fut abrogé le 2 mars 1956.

¹⁹ Casablanca passe de 20 500 habitants en 1897 à 25 000 en 1907 et 59 158 en 1913.

²⁰ Donat Alfred Agache (1875-1959) est un architecte et personnalité marquant de l'urbanisme français de l'entre-deux-guerres.

²¹ Le quotidien le Petit Marocain : Henri Prost, père de Casablanca, donne son avis sur le plan de zoning, Jeudi 27 Mars 1952, Casablanca

²² Henri Prost (1874 -1959), est un architecte et urbaniste français, cofondateur de la Société française des urbanistes. il fut aussi directeur de l'Ecole Spéciale d'Architecture (1929-1959).

²³ Me C. Favrot, " Une ville française moderne "1915

²⁴ Voir ci-contre

²⁵ Dit "Hôtel Lincoln", il porte le nom de la famille française Bessoneau, grand fabricant de toiles et corderie à Angers. Il sera le premier à bénéficier de l'attention de la presse architecturale paissienne : "Maisons de rapport au Maroc" La construction Moderne, 7-11-1920

²⁶ Henri Prost "Note aux Services municipaux de Casablanca 1918

du protectorat français au Maroc¹⁸ en 1912 génèrent un afflux massif¹⁹ qui a pour conséquence une urbanisation accélérée et anarchique doublée d'une forte spéculation foncière. La ville européenne se développe dans un premier temps en éventail autour de la médina et du port, et le premier plan d'urbanisme de Casablanca élaboré par l'architecte Agache²⁰ en 1914 n'eut pas de réel impact sur le territoire déjà en pleine mutation.

« Un soir en compagnie du colonel Tonge, commandant de la région Casablanca, nous nous trouvions sur la terrasse de l'immeuble de Paris-Maroc, place de France, et le colonel Tonge, (...) me montrait la perspective que représentait le décor naturel du port, ainsi que son tracé futur. C'est dommage, me dit-il, que le général ne vous a pas demandé de prévoir l'aménagement de Casablanca. Voyez ces vastes terrains, ce chaos indescriptible de constructions réalisées sans esprit de suite, sans cohésion. Il faut absolument faire quelque chose. Voulez-vous me permettre de demander au général de vous confier la réalisation d'un plan ? J'acquiesçais à sa demande et c'est ainsi à la suite de cette demande que le général Lyautey me fait le grand honneur de me confier ce vaste projet. » ²¹.

Henri Prost²², directeur du service des plans des villes du Protectorat à Rabat, de 1914 à 1922, se penche sur l'élaboration du plan d'aménagement de Casablanca, il l'inscrit définitivement dans l'histoire des villes modernes. Il met en œuvre pour cette future capitale économique un urbanisme innovant inspiré des expériences allemandes et américaines (zonage, gabarits, alignements, remembrements...). Prost dessine une ville de l'automobile et de l'industrie, dotée d'un système de circulation radioconcentrique censé permettre la maîtrise de l'étalement urbain. Il veille à la séparation spatiale des populations marocaines et européennes, les premiers vivent dans la médina et les seconds dans le centre.

Le plan Prost trace le nouvel axe commercial reliant la gare à la médina et surtout au port par le biais du futur boulevard du IV^e Régiment des Zouaves. Le boulevard de la Gare (actuel boulevard Mohamed V), découle des enjeux économiques de la ville mais est surtout une demande collective des usagers de la rue de l'Horloge : " Hélas ! Entre la place de France, qui est le centre de la ville, et la gare, il n'a rien été prévu qu'une rue boiteuse et mal venue, la rue de l'Horloge : là, il faut tailler dans le vif, il faut percer une artère d'au moins 25 mètres de large. Ce sera la grande voie de la cité du commerce, de l'échange et de transit. Ce sera l'épine dorsale de la ville commerciale." ²³ Une stratégie exemplaire de remembrement est mise en place et quelques années plus tard le boulevard de la gare voit le jour²⁴. Prost définit les " servitudes de portiques ", imposant la création de galeries le long du boulevard. Il veille à l'application de ses plans, et suit de près la construction de l'immeuble Bessoneau²⁵, qui se trouve en face du marché central et occupe l'emprise la plus large du boulevard. Il en accepte la "couverture en tuiles vertes de ce pavillon"²⁶ qu'il décrit néanmoins comme " isolé au milieu d'une grande construction couverte



Distribution parcellaire avant remembrement



Distribution parcellaire après remembrement

²⁷ idem

²⁸ Michel Écochard (1905-1985) est un architecte et urbaniste français. Il arrive au Maroc, pour occuper de 1946 à 1953 le poste de directeur du service de l'urbanisme. Il travaille en particulier à Casablanca. Il se tourne vers le mouvement moderne et participe aux Congrès Internationaux d'Architecture Moderne

²⁹ . La première attestation de "Bidonville" en tant que toponyme remonte à un article paru dans la revue l'exportateur français où la vue d'ensemble de Bidonville est exposée sur une carte postale de Casablanca datant de 1932.

en terrasse"²⁷.

Le plan Ecochard²⁸ (1952) vient en réponse au problème démographique de la ville, l'exode rural continu depuis des décennies déjà, se traduit spatialement par des agglomérations de bidonvilles²⁹ en périphérie. Il définit un nouvel axe de développement industriel le "corridor Casa-fédala", lance de grandes opérations de recasement des bidonvillois en périphérie de la ville, et débute l'expérimentation du logement "indigène" horizontal puis vertical.

Jusqu'à l'indépendance du Maroc en 1956, Casablanca, a été la ville des expérimentations, françaises en particulier, autour des solutions urbaines nouvelles, permettant à terme, leur introduction en métropole. Elle est l'œuvre collective de multiples nationalités, les apports étrangers s'étant croisés sur des plans urbains établis par des français attentifs aux théories européennes autant qu'aux modèles et aux techniques d'Amérique. Le nombre de documents, notes et analyses atteste de la rigueur avec laquelle toutes les idées, actions et résultats ont été enregistrés. Le développement tentaculaire de la ville moderne, s'est toujours fait en tenant compte du passé. L'écho que rencontrent les transformations de Casablanca dans les revues françaises, européennes et américaines est aussi un indice que son statut expérimental est largement reconnu au-delà de la France.

Casablanca, Patrimoine en crise

Politique patrimoniale

30 1970-1999

Ces trois décennies qui cadrent les années de plomb sont dominées par le règne de Hassan II. La répression commence en juillet 1963 par l'arrestation pour « complot » (connu sous le nom de complot de 1963) de militants de l'Union nationale des forces populaires (UNFP) et de communistes.

Principaux marquants : -L'insurrection des lycéens mars 1965 à Casablanca

-La liquidation de Ben Barka

-La mise hors jeu de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) et des organisations marxistes-léninistes

-La contre-guérilla dans le Moyen Atlas en 1973

-L'« affaire Moulay Bouazza », les procès de Kenitra (1973 puis 1977)

-La répression des émeutes de 1981 à Casablanca.

Un organisme gouvernemental, l'Instance équité et réconciliation (IER), est créé en 2004 pour enquêter sur le bilan humain des années de plomb. Il rend ses conclusions en 2005, indiquant notamment un total de 9 779 cas au moins d'atteintes aux droits de l'homme, dont 1 018 morts. L'Association marocaine des droits humains (AMDH) estime que cette période a engendré des dizaines de milliers de victimes (tués, blessés, emprisonnés, disparus et exilés), dont au moins 3 000 morts.

Des émeutes éclatent à Casablanca en 1965 suite à des grèves scolaires. En cause, une circulaire du ministère de l'enseignement, qui réduisait l'âge limite pour être admis dans le second cycle de l'enseignement secondaire. Dans une forte proportion, les élèves se voyaient interdire en cours d'année l'accès au second cycle et ne pouvaient plus poursuivre leurs études que dans l'enseignement technique et professionnel.

Photo : <https://www.happyknowledge.com/>



Les Années de Plomb au Maroc³⁰ marquent un nouveau tournant dans l'histoire urbaine de Casablanca, c'est dans ce contexte qu'une série de destructions prive la ville de ses plus grands lieux de culture et de loisirs, c'est ainsi que le cinéma Vox, les arènes de Casablanca ou encore la piscine municipale disparaissent du paysage urbain. Parallèlement, le surinvestissement par la classe moyenne des quartiers commerçants tel que le Maârif, aux origines pauvres et à l'architecture médiocre, montre l'incompréhension des Casablancais face à l'architecture moderne. Le centre est délaissé par la bourgeoisie et est d'autant plus dévalorisé que le blocage des loyers y rend impossible tout entretien ou rénovation des immeubles. Ailleurs, des quartiers pavillonnaires classés en zones d'immeubles disparaissent et avec, des villas d'architectes encore peu étudiées et sous la seule protection d'une opinion publique encore peu audible.

Les émeutes de 1965 et 1981 réprimées par le sang, poussent l'état, à travers son ministère de l'intérieur, à développer un urbanisme sécuritaire fondé sur le redécoupage administratif de la ville, la multiplication d'arrondissements et de commissariats, l'implantation d'équipements administratifs dans les quartiers marginalisés, l'élargissement du réseau routier, l'accélération de la politique de logement social pour la résorption des bidonvilles et l'élaboration d'outils de planification urbaine (Schéma Directeur, plan de zonage). L'Agence Urbaine de Casablanca créée en 1984 et placée sous la tutelle du Ministre de l'Intérieur, a la charge de la réalisation des études nécessaires à l'établissement du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Casablanca et de suivre l'exécution des orientations qui y sont définies.

Le premier SDAU définit, pour une durée de 25 ans (1984-2009), les grandes lignes du développement de l'agglomération casablancaise. Il intervient dans une conjoncture marquée par un dominante industrielle et aucune politique patrimoniale n'y figure. Il préconise toutefois 'la sauvegarde du patrimoine architectural par le biais d'un certain nombre de recommandations, dont un plan de réhabilitation de l'ancienne médina" comme action à mener pour favoriser le tourisme.

Ce n'est que vers la fin des années 1990 que des mouvements de sauvegarde du patrimoine bâti voient le jour, des associations comme Casamémoire, qui depuis 1995 lutte pour la préservation de la spécificité de Casablanca, valorisation du patrimoine architectural, du tourisme culturel et de la mémoire collective. La cadence des classements et inscriptions des biens au patrimoine National, qui s'était sérieusement ralentie après l'Indépendance, reprend à partir des années 2000. Le premier bâtiment à susciter la mobilisation de l'opinion publique

à Casablanca est l'immeuble Bessonneau dit "Hôtel Lincoln". On voit en sa destruction programmée par son propriétaire, l'altération de l'unité architecturale du boulevard et de tout le quartier moderne. L'association Casamémoire lance une procédure qui aboutit à l'inscription des façades du bâtiment par arrêté n° 411.00 du 14 Mars 2000 – publié au Bulletin Officiel n°4795 du 15 Mai 2000.

Le processus de patrimonialisation par la bas émerge à Casablanca avant même l'établissement d'une politique patrimoniale de la ville. La création de l'Instance équité et réconciliation le 12 avril 2004 par le roi Mohammed VI, vise à réconcilier le peuple marocain avec son passé durant les années de plomb. Ses commissions suivies et diffusées en direct par les chaînes nationales, ont contribué à la réactivation d'une mémoire collective qui était jusqu'alors taboue.

Par coïncidence ou par effet de causalité, des manifestations culturelles et artistiques émergent autour du patrimoine urbain. En 2005, les autorités de la ville de Casablanca lancent la première édition du Festival de Casablanca. Manifestation pluridisciplinaire sur huit jours, elle connaît immédiatement un grand succès auprès des habitants qui investissent l'espace public et revisitent la mémoire de la ville à travers les œuvres et les performances qui s'y déroulent. D'autres manifestations artistiques et culturelles voient le jour telles que les Journées du Patrimoine de Casablanca (2008) ou encore le festival de street art SBAGHA BAGHA (2013).

L'intérêt grandissant de la population face aux questions patrimoniales et de mémoire, diffusées par différentes associations culturelles et artistiques, a permis de faire émerger de façon plus ou moins durable, des événements de sensibilisation et de partage autour du patrimoine bâti de la ville. Ces initiatives et surtout leurs succès au près du public casablancais, révèle la volonté de ce dernier à participer au processus de la construction de la mémoire collective, aller au delà de l'Histoire que l'on nous enseigne et garantir la transmission des histoires qui nous construisent.

Le deuxième schéma directeur de l'aménagement urbain du Grand Casablanca est établi en 2008. Ce document de planification urbaine, d'une durée de validité est de 20 ans, a pour ambition de hisser la ville au rang de métropole mondiale. Le parti d'aménagement se résume en 10 points principaux et le patrimoine n'en fait pas partie. Il évoque néanmoins 'la préservation du patrimoine historique et architectural de Casablanca' comme enjeu majeur pour le développement qualitatif et durable de la ville.³¹

A la suite de la présentation du SDAU, Casablanca Aménagement, société de développement local (SDL) de droit privé à capitaux publics est créée par décret en Octobre de la même année. Elle a pour objectifs de réaliser de grands projets d'urbanisme et de développement dans les



différents secteurs pour la Région de Casablanca-Settat en qualité de Maître d'Ouvrage, Maître d'Ouvrage délégué ou Assistant à Maître d'Ouvrage, d'engager des études et d'assister les différents acteurs dans la définition des besoins, de développer des schémas de financement, de rechercher les sources de financement appropriées et mettre en place les partenariats nécessaires et de participer à l'évaluation des projets de développement. Elle amorce dans ce sens plusieurs projets de réhabilitation et de valorisation du patrimoine de la ville.

MILLO, Fresque murale dans le centre ville,
festival SBAGHA BAGHA 2018.

Photo: <https://www.sbaghabagha.ma/>

³¹ Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du
Grand Casablanca, 2008
<https://www.auc.ma/>

Patrimoine disparu

Le cinéma Vox

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Les arènes de Casablanca

Construites pendant les années 1920 en 80 jours, et d'une capacité de 12 000 places, ce bâtiment qui destiné à la corrida, servira de dépôt des troupes Américaines pendant l'opération TORCH (1942). Il sera laissé à l'abandon jusqu'en 1953, puis réinvesti par les casablancais jusqu'à sa destruction en 1971. Le roi Hassan II, qui ne porte pas la corrida dans son cœur, décide de mettre radicalement fin à cette pratique. La destruction programmée de cet ancien lieu culturel Casablancais, qui a vu passé aussi bien les plus grands matadors du XXe siècle, que certaines stars internationales de l'époque (Oum Kalthoum, Dalida, Johnny Hallyday), laisse un goût amer aux habitants qui se voient privés d'un Lieu de vie de la ville.

Pablo Picasso à Casablanca. Il était venu le temps d'un week-end ,accompagner Pierrette Le Bourdieu, torera à cheval.

Images

<http://www.e-taqafa.ma/>

"Les Arènes ou lorsqu'on toréait ferme à Casablanca"



La piscine municipale de Casablanca



La piscine d'eau de mer, construite dans les rochers le long de la côte Casablancaise a été conçue par l'architecte Maurice L'Herbier et inaugurée en 1934

Considérée comme la piscine la plus longue du monde à son époque (480 mètres de longueur pour 75 mètres de large), elle laisse place à la mosquée Hassan II, construite entre 1986 et 1993

Source: <https://zamane.ma/fr/il-etait-une-fois-la-grande-piscine-de-casablanca/>



Patrimoine valorisé

Réhabilitation et de mise à niveau de l'Ancienne Médina de Casablanca



Maitre d'Ouvrage : AUC
Enveloppe budgétaire : 600 Million de DH.
Projet livré
Source : <https://www.auc.ma/>

Image ci-contre :
Exposition du Musée Collectif de Casablanca dans la cour de l'église San Buenaventura, les peintures murales en arrière plan ont été réalisées pour la Seme édition du festival SBAGHA BAGHA.
Crédit photo: Association l'Observatoire

Image ci-dessus : Vue intérieure
Crédit photo: Mohamed Drissi Kamili /LE DESK

Page suivantes : - Restauration de la Synagogue Ettedgui,
Crédit photo : Handis,
- Maison de l'Union, ex résidence du Maréchal Lyautey,
Crédit photo : Empreintes d'architectes



A l'initiative du Roi Mohamed VI, ce projet vise à promouvoir les conditions de vie des habitants de la médina et de mettre en valeur le cadre bâti par la mise à niveau des infrastructures et des équipements publics de proximité et la sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique et architectural.

Le projet, dont le maitre d'ouvrage est l'Agence urbaine de Casablanca, s'est fait en deux phases. La première partie (2010-2014) consiste en plan d'actions prioritaires visant à consolider les 1339 bâtiments menaçant ruine et à remettre à niveaux des infrastructures et ouvrages publics. Dans le cadre de ce premier programme l'Ancienne médina de Casablanca fût inscrite en tant que Patrimoine, en vertu de l'arrêté du Ministre de la Culture N 13.2839 publié le 3 Moharrem 1435 (7 Novembre 2013).

La deuxième phase (2014-2018) constitue le prolongement du premier programme. Elle revêt une dimension économique, sociale et Patrimoniale et vise la poursuite du dynamisme généré par la réalisation du premier programme. Cette deuxième partie est axée sur : La mise à niveau des quartiers commerciaux, l'accompagnement touristique grâce à la réalisation d'un centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP), à la mise à niveau des établissement de service (hôtels, restaurants, cafés...) et enfin, la mise en valeur des édifices à caractère architectural et patrimonial grâce à la réaffectation de l'église San Buenaventura en maison de la culture, la réhabilitation et le réaménagement de la Synagogue Ettedgui, et la restauration de la Résidence Lyautey actuel siège de l'Union Marocaine des Travailleurs.



Projet de reconversion du stade Vélodrome

Le projet consiste en la reconversion du vélodrome en un parc urbain en conservant la dimension patrimoniale et la mémoire du lieu. Le parc intégrera des espaces de loisirs, une piste cyclable, une aire de jeu ainsi qu'un restaurant

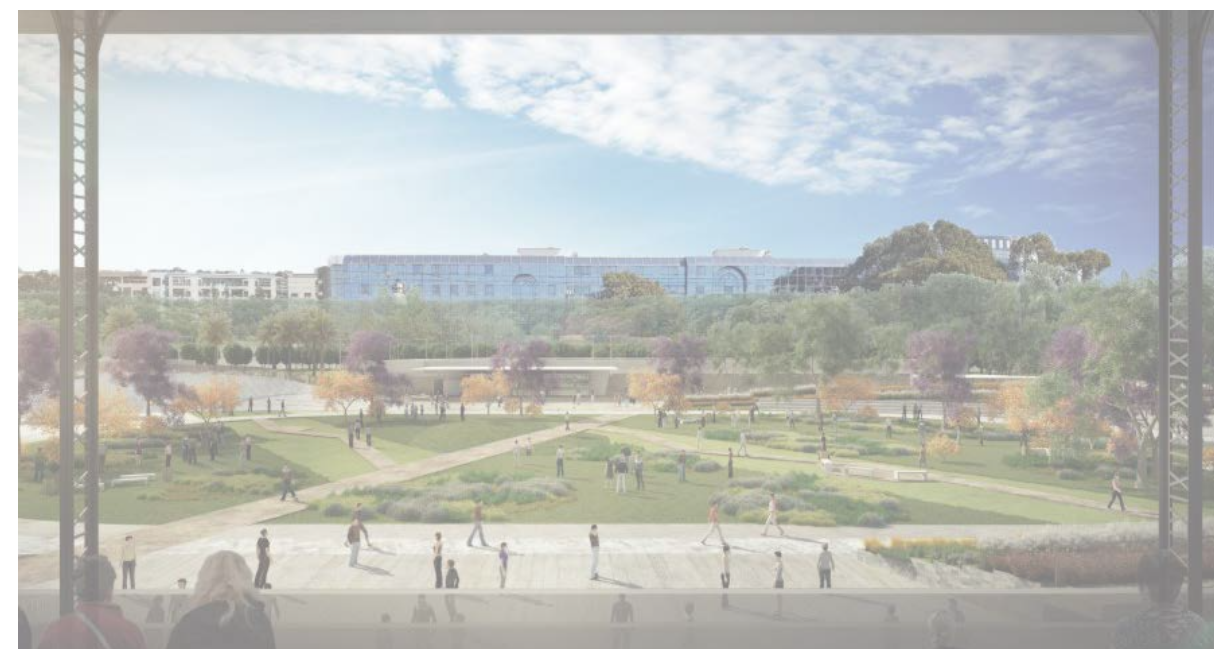
Maître d'Ouvrage : Commune de Casablanca
Maître d'Ouvrage Délégué : Casablanca Aménagement SA
Financement:
Ministère de l'Intérieur (DGCL) : 20 MDH
Ministère de la Jeunesse et des Sports: 5MDH
Région de Casablanca-Settat: 5 MDH
Projet en cours

Source: <http://www.casa-amenagement.ma/>

A droite:

- Image de synthèse, piste reconvertie
- Perspective depuis les tribunes

Source Casa Aménagement



Restauration du parc de la Ligue Arabe

Le projet de réhabilitation et de mise à niveau du Parc de la Ligue Arabe, parc historique de la ville de Casablanca, s'étend sur une superficie globale du parc 30 Ha, il consiste en la réunification des deux parties du parc et son ouverture complète sur la ville, la création de parcours sportif et d'espaces de jeux, la mise en place chemin pédagogique, jardins éphémères d'initiation aux notions de jardinage et de connaissances des plantes visant à la sensibilisation et l'éducation à l'Environnement ainsi que la mise en œuvre de nouvelles technologies pour la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles.

Maître d'Ouvrage : Commune de Casablanca
Maître d'Ouvrage Délégué : Casablanca
Aménagement SA
Assistant à Maître d'Ouvrage: Agence 2D
DAMA

Maîtrise d'Œuvre:
Paysagiste: IDPAYSAGES
Bureau d'Etudes Techniques:SOVIAM
Projet Livré

Source: <http://www.casa-amenagement.ma/>



Projet de restauration de la coupole Zevaco 'KORA ARDIA'

Ce projet succède au projet de réaménagement de la place pour le passage du tramway. La première restauration de la coupole et de son passage souterrain n'avait pas aboutie aux résultats espérés. Cette fois la restauration a pour but de préserver sa dimension populaire et symbolique. L'espace souterrain sera reconverti en espace à vocation commerciale et culturelle.

Maître d'Ouvrage: Commune de Casablanca
Maître d'Ouvrage Délégué: Casablanca
Aménagement S.A
Financement :
•Al Ajjal Holding: 11,5 MDH
Projet en cours

Source: <http://www.casa-amenagement.ma/>

Photos :

-Coupole de nuit,

Publié en Janvier 2010, <https://www.skyscrapercity.com/>

-Coupole en chantier,

Casablanca : La coupole Zevaco fait peau neuve
CP : F. Al Nasser, <https://leconomiste.com/>

A droite :

Vue intérieure à l'époque de sa construction



Patrimoine à
l'abandon

L'Aquarium de
Casablanca



Inscription par Arrêté n°1.299.03 du
27/6/2003 - B.O n°5134 du 14/8/2003



Patrimoine à l'abandon

Casablanca (un jour) ville du Cinéma

Les photographies suivantes proviennent du projet du photographe Allemand Stephan Zaubitzer qui mène depuis 2003, un projet qu'il a baptisé « Grands Ecrans ». Son objectif est de photographier les salles de cinéma du monde entier. L'étape marocaine de ce projet l'a mené dans six villes marocaines à la découverte de salles de cinéma abandonnées ou délaissées par le public

Photos dans l'ordre :

Cinéma l'Opéra (série Vestiges d'Empire, crédit photo : Thomas Jorion)

Mauritania

ABC et Empire sis boulevard Mohamed V

El Falah

Liberté

Sherazade

Crédit : Stephan Zaubitzer









La ruine, fragment résilient

Le mot « ruine » vient du latin « ruo » qui signifie « renverser » au sens de « tomber », « s'effondrer ». Pour l'Unesco, une ruine est « une construction qui a perdu une part si importante de sa forme et de sa substance originelle, que son unité potentielle en tant que structure fonctionnelle a aussi été perdue » (Feilden, Jokilehto, 1993)

32 *Angelus novus, Paul Klee
encre de chine et huile sur
papier,*

33 *Klee P., Journal (1915), Paris, Grasset, 2004
(1959), p. 329.*

« Dans la grande fosse des formes, gisent les ruines auxquelles on tient encore, en partie. Elles fournissent matière à l'abstraction. Un chantier d'inauthentiques éléments pour la formation d'impurs cristaux. Voilà où nous en sommes. » **33**

La ruine, fragment résilient

Sensibilités



³⁴ (1388-1392), historien et archéologue de Renaissance.

³⁵ (1404-1472), humaniste polymathe du Quattrocento.

³⁶ *Roma instaurata*. Tome I, Livre I

³⁷ *Descriptio Urbis Romæ*.

³⁸ (1377-1446), architecte, sculpteur peintre et orfèvre de l'école Florentine.

³⁹ *De re ædificatoria*, première publication 1485

⁴⁰ (1720-1778), dit Piranèse, c'est un graveur et un architecte Italien.

Les ruines n'ont pas toujours suscité l'intérêt de l'Homme. Elles ont été pendant des siècles le lieu où il trouvait abri ou fondations pour de nouveaux édifices. La ruine était considérée comme amas de matériaux de construction ou support de nouveaux édifices. Caractérisée uniquement par sa matérialité, elle était démolie si elle ne pouvait servir l'intérêt immédiat.

A la Renaissance, l'étude et la représentation des vestiges Antiques de Rome prennent une place centrale dans l'émergence des modèles culturels et artistiques européens. Les humanistes développent rapidement une méthodologie savante basée sur l'épigraphie et la topographie, qui marque le début d'une approche proto-archéologique des ruines. Les papes interdisent dès le milieu du XVe siècle la destruction des monuments antiques et ordonne la 'réparation' de certains. C'est dans ce contexte que des humanistes tel que Flavio Biondo³⁴ ou Leon Battista Alberti³⁵, produisent les premiers ouvrages sur les ruines Romaines. Le premier fait un exposé systématique des ruines dans 'La Rome restaurée'³⁶, le second pose les fondements d'une technique mathématique pour établir des relevés, "description de la ville de Rome"³⁷.

Les techniques de relevé se précisent peu à peu et l'on voit apparaître des dessins variés et précis. C'est le point de départ d'une redéfinition esthétique globale, Filippo Brunelleschi³⁸ s'inspire des formes antiques, des éléments architectoniques conservés et des rapports rapports de proportion pour la construction du dôme de la cathédrale Santa Maria del fiore de Florence (p.64).

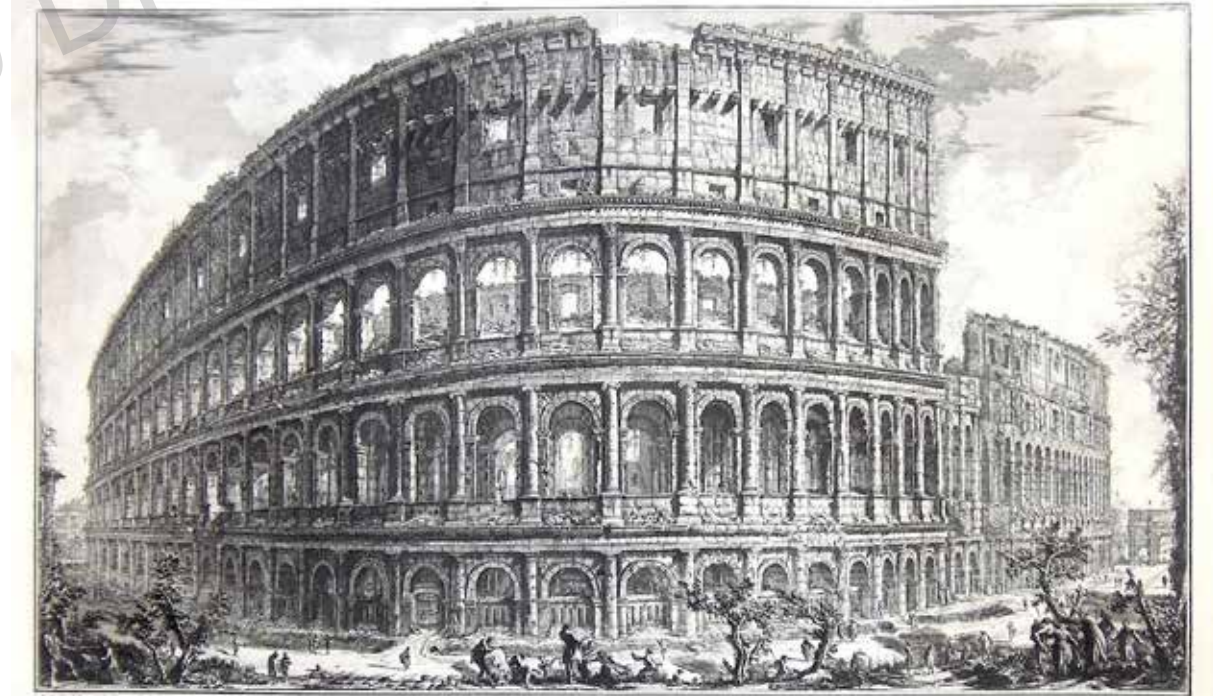
Le traité de 'L'art d'édifier'³⁹ d'Alberti établit les principes de l'architecture Classique, il s'appuie aussi bien sur l'observation des ruines que sur le traité antique de Vitruve fraîchement redécouvert. Il pose les jalons de la recherche d'un nouveau langage architectural et technique qui s'étalera tout au long du XVI e siècle. Les ruines deviennent témoignage d'un passé glorieux et révolu, leur valeur mémorielle est une leçon adressée au présent. Elles provoquent à la fois la fascination et le désarroi, renvoient à la *Caput mundi*, capitale du monde, et à sa vertigineuse décadence.

Mais leur fonction mémorielle sert aussi de fondation pour la restauration d'un Age d'Or, par leurs travaux, les architectes, hommes de lettres et artistes œuvrent à la sauvegarde et la conservation. Cet appel au *réveil* de Rome se fait entendre rapidement dans toute l'Europe.

La ruine fait l'objet d'une thématique récurrente dans l'art classique, appelée *memento mori* (souviens-toi que tu vas mourir). Trouvant source dans la Renaissance, elle connaît son essor pendant le XVII^e siècle, à travers des gravures de Giovanni Battista Piranesi⁴⁰, illustrant des



Giovanni Battista Piranesi,
Veduta dell'Anfiteatro Flavio, detto il Colosseo,
1757





Michal Rovner, *Makoms*.
Musée du Louvre, cour Napoléon, 2011
Photo : ADAGPetARS, 2011

événements historiques poignants, dont les traces et la mémoire sont manifestées par des vestiges « romantisés ».

Le XVIII^e siècle est la période d'un regard nouveau sur les ruines, les artistes et hommes de Lettres mettent en question l'évidence d'une présence jusqu'alors considérée comme tout juste bonne au pillage. Ils sont touchés, émus par les ruines. Elles ne sont plus uniquement les emblèmes d'un passé glorieux, elles séduisent désormais pour ce qu'elles sont, expression de la fragilité, de la disparition, de l'incertitude. Les vestiges ne sont plus vénérés à la manière de la Renaissance, ils mettent désormais l'Homme face à la vision de son histoire et celle de son existence en général. Le traitement des ruines à cette période, opère une révolution de la pensée, elle voit émerger un nouveau mouvement *ruiniste*, qui dépasse la simple 'anticomanie'. La présence mutilée des ruines, renvoie aux hommes des Lumières l'image incertaine de leur devenir. Eliane Escoubas qualifie ce mouvement pictural comme l'expression "d'une volonté inconsciente de donner forme à ce qui est redouté au plus profond de soi". Cette nouvelle sensibilité à la ruine libère l'architecture du mimétisme de l'antiquité, elle s'impose dans l'évidence de sa poétique. Elle se révèle, nue, amoindrie mais résiliante. L'intérêt n'est plus la restitution de l'entité défigurée, on s'attarde désormais sur les vestiges, les fragments restant. Face à l'œuvre moderne et contemporaine, la ruine annonce certains de ses caractères les plus indispensables tels que la mise en valeur des processus, de son inachèvement et de sa dégradation. La passation de la création humaine à la nature. Le retournement de l'œuvre de l'objet à la trace.

Témoins de l'histoire, les ruines sont un marqueur du temps et de sa fragilité. La disparition d'une civilisation qu'elles racontent, et le traumatisme dont elles témoignent, suscitent l'émotion chez l'individu.

Représentant un fragment de la réalité, symbole de la résistance, le paradoxe de son existence entre immortalité et modestie s'étale jusqu'à sa représentation artistique, qui reste tout aussi ambivalente. La mortalité de l'œuvre dans laquelle elle se trouve héroïne, dépeint brillamment une mise en abyme de la situation. Au-delà de la représentation picturale classique, le thème de la ruine s'étend jusqu'aux scénarios apocalyptiques de films contemporains, se projetant dans ce qui suit le déluge. L'idée de la crise et de l'héritage post-apocalyptique, nourrit l'imaginaire collectif. Elle rappelle, encore une fois, la faiblesse de notre existence, ainsi que sa vulnérabilité envers des événements hors de notre ressort, mettant en scène le modèle biblique de la vanité, ainsi qu'une beauté menacée par la mort.



A gauche : Les fantômes de l'église
Saint-Georges,
Jakub Hadrava,
2014

Ci-dessus :
Eglise Saint-Georges,
République Tchèque

Source : <http://www.jakubhadrava.cz/>



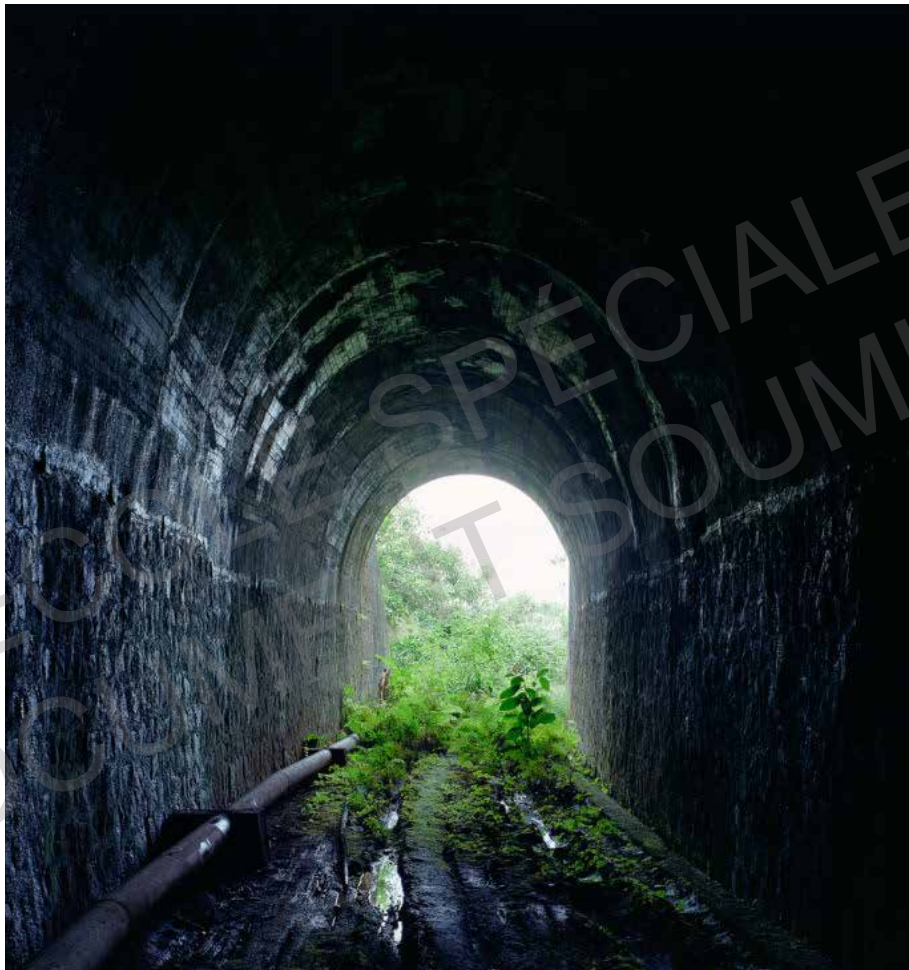
Dans une discipline similaire, un mouvement photographique choisit de transmettre un théâtre de destruction, à un public se délectant de ce spectacle, et dont la distance le séparant de celui-ci, remet en question cette contemplation. En effet, le phénomène qui idolâtre la destruction de villes autrefois puissantes, n'échappe pas à l'indignation de certains. Ils contestent l'attention portée à ces œuvres, au détriment du sort des populations victimes, est se demandent si "l'art vaut-il une vie ?", un réel questionnement sur l'usage de la ruine, dans un contexte contemporain, où l'image est le véhicule proéminent de l'émotion. Les villes victimes de fragmentation politique, de capitalisme et autres phénomènes sociaux, sont des cas d'études palpables, où l'art et l'architecture pourraient jouer un rôle important, en transformant la simple curiosité, en éveil collectif envers une compréhension et appréhension des enjeux sociaux. Cette représentation imagée, purement basée sur l'esthétique est souvent dépourvu d'humain. Elle use des dégâts laissés pas l'histoire, ignore et écrase les voix de ces victimes. Quand les ruines fétichisées en art ignorent, au mieux, les injustices, au pire les imitent, en reproduisant l'histoire qui les a créées.

Vestiges d'Empire,
Thomas Jorion,

Le photographe immortalise des édifices de l'empire colonial français, à travers ses clichés, il met en lumière l'empreinte de ces échanges et de cette présence française au-delà de ses frontières. "J'ai voulu les fixer sur mes négatifs afin que les récits qu'ils renferment continuent à vivre."

- 1- Tunnel ferroviaire sur la ligne Dalat-Phan Rang-Tháp Chàm, Vietnam
- 2- Maison Maurel et Prom, Saint-Louis du Sénégal , Sénégal
- 3- Hôtel de la marine, façade, Diego Suarez, Madagascar, 2014
- 4- Hôtel de la marine, patio
- 5- Tribunal de première instance, entrée, Chandernagor, Inde, 2014
- 6- Institution religieuse, salle commune, Chandernagor, Inde, 2014
- 7- Bagne de Saint-Joseph, local administratif, Îles du Salut, Guyane, 2013
- 8- Renaissance, Villa, Kep, Cambodge, 2013

Source : <https://thomasjorion.com/>









Gottfried Böhm ,
Chapelle de la "Madone des ruines", 1947



Conservation, Instrument de la gestion du risque



Madone des ruines

Les deux guerres successives laissent les pays bombardés dans un paysage en ruine, la population s'indigne de l'état des cathédrales détruites, exigeant qu'elles soient réédifiées. L'église de Cologne, construite en 980 s'écroule suite aux attaques aériennes des Alliés en 1943 et 1945, laissant la plus ancienne église paroissiale autonome de Cologne au style roman tardif, en ruine. Seule subsistait une vierge à l'enfant placée devant un des piliers et avec, pour beaucoup d'habitants un signe d'espoir et un point de repère religieux pour le présent. Le père Geller notait en 1950 : « La "Vierge des ruines", c'est ainsi que les habitants l'ont baptisée, et ils pensaient qu'il fallait recréer un espace de prière autour d'elle : j'ai volontiers suivi cette idée parce que j'étais convaincu que Cologne devait sauver un monument et un symbole ayant survécu à la guerre ».

On érigea en 1950 une chapelle moderne autour de cette image de madone, au milieu du site en ruine de l'église Sainte-Colombe. D'une part la conjoncture économique de l'époque imposait un budget restreint et d'autre part la population avait le besoin d'investir cette ruine traumatique, comme pour prévenir du risque, pour pouvoir enfin écrire son devenir. C'était la pierre angulaire du projet. L'architecte recycle les matériaux de la ruine, il en intègre des parties et limite la nouvelle construction. On modifie l'ancienne entrée ouest pour y intégrer un grand vitrail de Georg Meistermann. Le mur extérieur sud de l'église, non loin de l'entrée accueille l'ourse créée par Gottfried Böhm avec la sainte patronne ainsi qu'un support de cloche en pierre.

Le père Joseph Geller, passionné par l'art moderne, perçut les bombardements incessants des Alliés comme une chance en vue d'un nouveau départ qui permettrait à l'art moderne dénigré par les autorités ecclésiastiques, et en butte à des attaques permanentes, de s'imposer enfin. A l'époque, il était d'avis que si l'on faisait entrer à nouveau « un art véritable et authentique » dans les édifices religieux, alors « les gens eux aussi se mettraient peu à peu à réfléchir ; ils ne trouveraient pas seulement quelque chose de rétrograde dans l'Église, mais aussi des éléments progressistes ».

Geller, convaincu que l'art moderne privilégiait le recueillement et rendait apparent le lien de l'Église à l'époque contemporaine, s'entoura d'artistes comme Georg Meistermann, qui partageaient sa vision critique du conservatisme prévalant alors dans les commandes artistiques pour les églises.

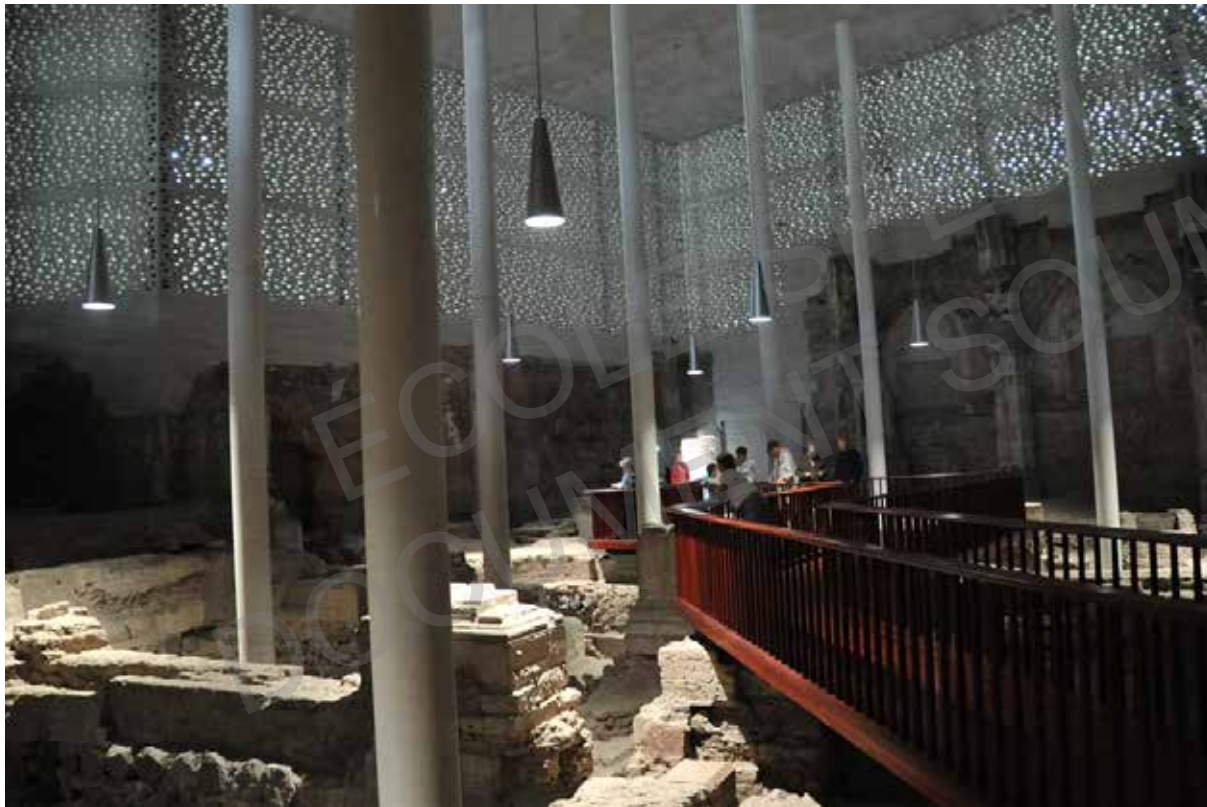
Le projet reçut de bonnes critiques de la presse spécialisée de l'époque, qui y voit " la première action créative d'envergure en matière de conservation du patrimoine dans le contexte de la reconstruction de toutes les vénérables églises de la métropole rhénane", et un exemple à

Gottfried Böhm ,
Chapelle de la "Madone des ruines", 1947



Peter Zumthor,
Musée de Cologne, 2007





suivre pour la reconstruction des églises anciennes de Cologne.

Des fouilles archéologiques menées entre 1974 et 1976 mettent à jour d'anciens bâtiments datant des XI^e et XII^e siècles et sans doute aussi du IX^e siècle, ce sont les vestiges d'une abside édifiée à l'époque mérovingienne recouvrant des constructions remontant à la période romaine.

Cette découverte touche l'histoire urbaine de Cologne, Sainte-Colombe devient une vaste zone archéologique, les gens en parlent comme d'un site historique. C'est à ce moment précis que le TOUT révélé donne une toute autre lecture à la chapelle de Böhm. En exhumant les traces du passé, l'église adulée post-traumatique, devient une simple couche du palimpseste urbain de cette épaisseur de sol. Les différents éléments nouent alors une relation mutualiste spontanée, ils mettent en confrontation différentes époques, différentes sociétés, différentes techniques et différentes manières de penser le monde.

Le cardinal Joachim Meissner, qui venait d'être nommé archevêque de Cologne, a tenu dès sa prise de fonction en 1989 à penser le devenir de ce site et à la nécessité de la construction d'un nouveau bâtiment. Il reconnut très ouvertement dans un documentaire sur Sainte-Colombe, qu'il voulait par le biais de ce projet, laisser un témoignage fort de son passage à la tête de l'archevêché. Le projet de Peter Zumthor révèle et s'inscrit dans le palimpseste déjà présent. Il le complète par l'écriture de notre temps, à la fois imposante par sa forme et fragile par sa matérialité. La brique vibre à la lumière, elle se liquéfie et devient temps. Le monolithe exprime une volonté de mouvement, l'angle net et tranchant l'ancre dans la réalité du présent.

Ce nouveau musée diocésain inauguré en 2007, marque de façon emblématique, la présence de l'Eglise au cœur de la ville de Cologne. On peut penser aussi, que la ville espérait que l'effet Architecte Superstar, fasse "effet Bilbao" au profit de la métropole qui a souffert de l'attractivité de Berlin.

Conservation, Fonction urbaine



La ruine en milieu urbain laisse une cicatrice, spatiale, fonctionnelle et psychologique. Penser sa conservation, c'est réfléchir le projet en lui donnant une fonction sans effacer le traumatisme et sa trace spatiale. La préservation de la ruine en milieu urbain, rappelons-le, répond à des enjeux de mémoire, cependant, de part son insertion, elle est régie par les contraintes d'une ville contemporaine. Alors, comment intégrer ces vestiges urbains, avec toutes les connotations négatives qu'ils peuvent véhiculer et qui semblent antinomiques à l'idée d'une ville croissante ? Certaines villes ont conservé des ruines et leur ont donné une fonctionnalité urbaine originale. Elles ont modifié la structure urbaine en fonction d'un élément qu'elles ont envisagé comme un potentiel plutôt que comme une donnée issue du passé agissant comme contrainte. Les projets révèlent une diversité programmatique, va du petit parc urbain destiné à la promenade et à la méditation, à l'exploitation d'un site tel que le Colisée à Rome comme gigantesque rond-point, en passant par les concerts en plein air, sans parler bien entendu de la fonction muséale et éducative. À Londres par exemple, la conservation des vestiges l'église Christ-church greyfriars, bombardée pendant la seconde guerre mondiale, a abouti à la réorganisation des circulations autour et à l'intérieur de la ruine dans le but de créer un jardin public, au cœur de la City.

La ruine de l'hôtel Lincoln, Histoire



⁴¹ Né à Rennes le 9 Janvier 1889, Hubert Bride est actif à Casablanca entre 1915 et 1920, il réalise entre autre le pavillon de la Compagnie Générale transatlantique des Tabacs pour l'exposition Franco-Marocaine de 1915.

L'immeuble Bessoneau, du nom de son premier propriétaire, est achevé en 1917, après un an de travaux dirigés par l'architecte français Hubert Bride⁴¹. C'est l'un des rares bâtiments civils de style néo-mauresque, hybridation des formes modernes avec l'architecture mauresque, ce courant architectural est réservé aux bâtiments administratifs (ce qui donnera "le style administratif").

Le bâtiment s'élève sur quatre niveaux, il serait l'un des premiers à proposer une diversité programmatique en offrant commerces aux rez-de-chaussée et logement temporaires ou permanent aux étages supérieurs. Il est implanté sur une parcelle de 2800 m² délimitée par le boulevard de la gare (actuellement boulevard Mohamed V) au Nord, par la rue Abdelkrim El Médiouni à l'Est et la rue Ibn Battouta à l'Ouest. Il n'occupe que la partie Nord de la parcelle et des immeubles de logement viendront la compléter par la suite.

Le bâti se profile sur une largeur de 12,70 mètres, il est constitué d'une aile longitudinale de 71,70 m donnant sur le boulevard et deux ailes latérales, de 30 m à l'Est et 39,60 m à l'Ouest. Il est d'une hauteur totale de 19,20 m, correspondant à une hauteur sous plafond de 5,45m au RDC et de 3,70m aux étages et d'un acrotère de 1,55m. Seul le pavillon central culmine à 25,60m et abrite un étage supplémentaire. Les accès se font par les trois façades, et des passages cochères permettent de pénétrer directement dans les deux cours. La galerie de 5m d'emprise file le long du boulevard, comme souhaité par Prost.

L'immeuble Bessoneau a été construit selon les techniques répandues à Casablanca à l'époque. Sa structure porteuse verticale consiste en un mur porteur en pierre de 50 centimètres d'épaisseur et qui s'affine au fur et à mesure des étages. Les murs qui forment le corps du bâtiment sont constitués de moellons de calcarénite provenant des carrières casablancaises, la brique pleine en terre cuite est utilisée pour relier transversalement les murs porteurs et dessine les espaces de vie.

Les dalles sont constituées de poutrelles métalliques qui soutiennent des voutains en brique en terre cuite creuse, elles sont elles-mêmes supportées par des poutres principales en profilé métallique IPN de 20cm de section. Les planchers sont un remplissage de terre aplani grâce à une forme à base de chaux. Le balcon au deuxième étage est lui en béton armé et repose sur des consoles en maçonnerie.

Le manque d'entretien du bâtiment en général et de la tuyauterie en particulier a contribué à la fragilisation des murs en pierre poreuse, les infiltrations d'eau conjuguées à l'absence totale d'étanchéité du bâtiment l'ont rendu à la merci des éléments. Les voutains en terre cuite se désolidarisent de la structure, les poutrelles tombent ensuite les unes après les autres et la

1999

APTERYXOWENII,
Aout 2006,
<https://www.flickr.com/>







Pages précédentes :
 - Fck, Aout 2007,
<https://www.flickr.com/>
 - Ruine de l'hôtel Lincoln,
 Mars 2011,
 A gauche : Vue depuis le boulevard,
 Avril 2019,

quasi-totalité des planchers s'écroule, quelques fragments de dalle subsistent encore sous le pavillon central ainsi qu'à l'extrémité de l'aile Ouest.

Comme développé dans le précédent chapitre, l'inscription des bâtiments au patrimoine national ne garantit pas leurs conservations. L'hôtel Lincoln est cependant un cas spécial, l'inscription de ses façades uniquement sur la liste du Patrimoine national, s'est faite plus d'une décennie après le premier effondrement du bâtiment. Ce tragique événement qui a coûté la vie à deux personnes, entraînera l'évacuation du bâtiment et sa fermeture définitive. Plusieurs autres pans de l'édifice se sont par la suite écroulés sous l'effet du temps et des intempéries, dont un en 2004 ayant entraîné la mort d'un SDF et un autre en 2009 suite à d'importantes pluies.

Quelques temps après l'inscription des façades du Lincoln (2000), une procédure d'expropriation est engagée par la ville, elle est confirmée par décret en 2007. Les autorités n'ont prévu aucune mesure temporaire de conservation et le bâtiment est déjà sérieusement endommagé. Laisse ainsi à la merci des éléments jusqu'à nos jours, ce dernier fut néanmoins entouré d'un imposant échafaudage afin de protéger la voie publique d'un éventuel effondrement de ce qui reste des façades. La ville prend alors des "mesures de protection" deux ans plus tard, en installant un imposant échafaudage autour du bâtiment afin de protéger la voie publique d'un éventuel effondrement des fragments restant de la façade.

L'AUC lance un appel à manifestation d'intérêt en avril 2015, deux mois après un important effondrement causant à son tour le décès d'une personne. Le projet ne trouve malheureusement pas d'investisseurs, réticents à la vue de l'état du bien et de la nécessité de le restaurer à l'identique.

C'est finalement en 2018, que le groupe immobilier nantais REALITES est choisi pour assurer la mission de reconstruction de l'édifice sur les plans de l'architecte Tarik Qualalou, lauréat du concours. Seules les grandes lignes du projet sont pour l'instant communiquées, d'une surface de 9 500 m², le futur hôtel 5 étoiles comprendra 2 000 m² de commerces et bureaux, un restaurant, une piscine, le tout agrémenté d'un rooftop. L'investisseur français se félicite de sa collaboration avec Tarik Qualalou qui est "très impliqué dans la sauvegarde de Casablanca, dispose d'une vision globale à même de faire converger les synergies du Groupe, de la ville et des associations de sauvegarde du patrimoine". L'architecte quant à lui explique aux journalistes que "Repenser ce bâtiment emblématique est un challenge. Les deux tiers de la façade classée seront rénovés, mais le reste fera l'objet d'une interprétation. L'hôtel ne sera pas pour autant figé au XX e siècle, nous allons l'inscrire dans son temps et son tissu urbain contemporain". La signature de la convention pour le réaménagement, la rénovation et l'exploitation des vestiges du mythique Lincoln s'est tenue en octobre 2019, cette dernière



A gauche : Vue depuis le boulevard,
Avril 2019,

A droite : Vue depuis la galerie du marché
central

42 Selon le groupe REALITES



matérialise la première étape de la phase opérationnelle du projet de réhabilitation, et en fixe les modalités d'acquisition ainsi que les règles d'intervention entre l'AUC et REALITES pour le déroulement du projet qui sera livré à l'horizon 2022.⁴²

Hôtel Lincoln, ruine patrimoniale

Enjeux de la conservation



Adam Jones,
Man Living in Ruins of Hotel Lincoln
Juin 2010

Perçue comme un point noir dans la ville, la ruine de l'hôtel Lincoln suscite la nostalgie, la désolation et l'effroi auprès de la population. Le terme *خرابة* qui signifie ruine, renvoie à l'objet sans fonction ni valeur, ou à un squat glauque. La ruine une fois juste bonne à être détruite car le foncier sur lequel elle se trouve devient plus précieux que les vestiges qui l'occupent. Les entretiens menés avec les commerçants des galeries du marché central, en contact direct avec la ruine, confirment cette tendance.

Cependant, quand on parle de l'ancien bâtiment et de sa valeur patrimoniale, les avis divergent, entre les *wlads derb* (enfants du quartier) des années 1970-80, qui ont pratiqué le bâtiment et qui estiment que la destruction de ce qui reste entraîne la disparition d'une partie significative de la mémoire de la ville, et ceux qui sont arrivés plus tard, pour des raisons économiques, et qui ne voient en l'état de l'édifice que l'incapacité de la ville à gérer ces lieux abandonnés, "Peu m'importe qu'elle soit détruite ou restaurée, il faut que la ville agisse, je n'en peux plus d'avoir cette ruine devant les yeux !!". Les premiers, qui voient dans ces fragments, la nostalgie des souvenirs de leur enfance et qui trouvent assez drôle l'idée de "la réhabilitation de l'hôtel Lincoln" en hôtel 5 étoiles, car "ça n'a jamais été un hôtel de luxe ! C'était un hôtel modeste où les commerçants subsahariens logeaient à l'époque, dans les cours du bâtiment, se trouvaient les entrepôts où ils stockaient leurs marchandises le temps du séjour. Je me souviens qu'on aimait bien trainer autour de cet hôtel quand on était jeune, on aidait les commerçants à transporter leurs marchandises et en échange ils nous donnaient quelques pièces. Aujourd'hui, il n'y a plus rien, plus personne, la pluie a tout réduit à néant", les seconds voient en ce projet l'occasion de valoriser le boulevard et l'espoir de redynamiser leur zone de chalandise, car bien que le futur projet augmentera le trafic ce dernier n'attire pas le cœur de cible des commerçants alentours " nous avons besoin que les Casablancais réinvestissent le quartier, les touristes passent, prennent des photos mais rares sont ceux qui s'arrêtent (...). Après la piétonisation du boulevard, les affaires ne marchent plus comme avant... on espère quand même que ce projet arrangera les choses ". A noter au passage, qu'aucun des commerçants interviewés n'avait connaissance du projet de restauration du marché central qu'ils occupent.



Marché central,
Avril 2019

L'enquête de site a fait émerger deux principaux enjeux, le premier est qu'une partie de la population (aussi infime soit-elle) est sensible à ce vestige et donc à sa conservation comme monument au sens premier du terme. Le second est urbain : la tombée en désuétude du bâtiment inquiète rapidement les casablancais qui s'aventurent de moins en moins sur ce tronçon du boulevard, d'autant que la piétonisation de ce dernier et le passage du tramway ont réduit de manière significative le trafic et le chiffre d'affaires des commerçants. Ces derniers, qui ciblent principalement une clientèle locale, ne seront que sensiblement touchés par le projet prévu par la ville. Ces questions urbaines et de mémoire ne peuvent trouver de réponses que dans le local et le collectif. Dans ce sens la ruine de l'hôtel Lincoln se doit d'être un lieu public et attractif.

Sa conservation comme telle garantit la préservation de la mémoire du lieu, et le développement d'un nouvel usage permettrait à la fois de garantir la pérennité de son message et d'en faire un lieu de rencontre et de partage du riche patrimoine de la ville.

Parasiter
pour
conserver

Parasiter*
pour
conserver

Le projet développe, en réponse aux enjeux de la conservation de la ruine de l'hôtel Lincoln, un programme qui a pour constante la réflexion Collective autour de la mémoire de Casablanca. Les fruits de ce travail commun contextualisé, sont transmis par le biais d'un Musée qui lui est par conséquent, en perpétuelle évolution. Le produit des ces éléments donne l'impulsion et l'énergie nécessaire à la réactivation du lieu de mémoire qu'est cette ruine patrimoniale.

RECITS CASABLANCAIS | NOCTURNES
RAMADANESQUES Dans le cadre des
RENCONTRES DU MUSÉE COLLECTIF
DE CASABLANCA de L'Atelier de
L'Observatoire.
Juin 2019, Casablanca

Crédit photo: L'Observatoire (Elodie Socher)

Le Musée Collectif de Casablanca, Le projet

Initié par l'association de l'Observatoire⁴³ dès 2012, le projet du Musée Collectif de la Casablanca, a pour objectif de faire émerger les histoires et les récits oubliés, "dans un processus partagé d'écriture d'une histoire de la ville par ses citoyens"⁴⁴. Il se développe depuis son amorce, à travers des ateliers pluridisciplinaires (architecture, journalisme, cinéma, philosophie pour enfants, théâtre, danse...) conçus à partir des enquêtes et mémoires collectées. L'association investit les quartiers marginalisés⁴⁵, avec l'ambition de renforcer les capacités collectives du "vivre ensemble" et "faire ensemble". La collecte tient une place importante dans le projet, elle englobe la récupération de toutes sortes de documents, de photographies et d'objets, jusqu'aux plus inattendus comme le "Respiro" un des manèges de l'ancien parc Yasmina⁴⁶. Cette "matière mémoire" est exposée de manière temporaire dans des vitrines et les habitants peuvent contribuer directement à ces dernières en y déposant leurs objets de mémoire.

Depuis 2018, le Musée Collectif se développe par le biais d'ateliers pédagogiques ciblant les enfants et les jeunes avec un programme artistique leur permettant de développer de nouvelles techniques et compétences. Ces ateliers aboutissent à une production artistique sur une multitude de supports (dessin, création sonore, photographie, création digitale...) qui seront exposés au sein du Musée Collectif. Ils sont accompagnés de rencontres, expositions et autres interventions.

Avant son installation dans l'espace public du centre ville de Casablanca, le musée prend la forme de rencontres, d'ateliers collectifs et d'expositions temporaires dans les quartiers périphériques de la ville.

L'association de l'Observatoire propose à la ville de Casablanca et à ses habitants, l'installation temporaire du Musée Collectif en 2020 dans le parc de la Ligue Arabe. Il ne sera pas que lieu d'exposition, il continuera d'accueillir le grand public pour des ateliers pédagogiques et des formations aux pratiques muséales. Un musée itinérant se rendra de quartier en quartier avec la collaboration des habitants et partenaires locaux.

Ce projet a pour principaux objectifs, la création d'un espace dédié à la mémoire collective de Casablanca et de ses quartiers, la sensibilisation aux enjeux de la conservation de la mémoire collective et de la préservation et valorisation du patrimoine culturel pour la construction de la société future, le renforcement des compétences des artistes et la contribution à l'entretien d'un lieu public grâce à la création d'espaces de rencontre et de partage.

Dès 2014 Mohamed Fariji, co-fondateur de l'association, propose la réhabilitation de l'aquarium

⁴³ Association d'art et de recherche co-fondée en 2012 par Mohamed Faraji et Lea Morin

⁴⁴ Association l'Observatoire, plaquette de présentation du projet du Musée Collectif de Casablanca

⁴⁵ En l'occurrence les quartiers Sidi Moumen, Hay Mohamadi, Sidi bemaoussi...

⁴⁶ Anciennement implanté au Parc de la Ligue Arabe



MUSEE COLLECTIF : Patrimoine Industriel,
la vitrine du (quartier) Ain Sebâa
Décembre 2016, Casablanca

Credit photo : Atelier de l'observatoire

MUSEE COLLECTIF DE CASABLANCA | LES
PETITES VISITES GUIDEES
#1 (quartier) Ain Chock pendant Les
Journées du Patrimoine de Casablanca(12
et 13 mai 2018)

Credit photo Hamzo Aghamm



MUSEE COLLECTIF : Proposition du MUSEE
COLLECTIF DANS L'ANCIEN AQUARIUM DE
CASABLANCA,
Novembre 2019-Février 2020
Édimbourg, Royaume-Uni

Crédit photo : Atelier de l'observatoire



*"De ce musée temporaire pourrait
naître un Musée citoyen pérenne.
Un lieu dédié à la mémoire des
Casablancais, capable de susciter
débats, réflexions et actions
partagées autour du passé, du
présent et du futur de la ville"*

*L'atelier de l'observatoire, Plaquette de
présentation du projet du Musée Collectif de
Casablanca*

de Casablanca pour y accueillir le musée de manière durable. Des projets artistiques et citoyens sont amorcés dans les zones marginalisées, ils regroupent des collectifs d'artistes, des chercheurs et des activistes marocains et étrangers autour de stratégies communes pour le développement des pratiques artistiques et participatives dans l'espace public. Cette proposition faite à la ville de Casablanca, découle d'une réflexion sur le devenir des lieux abandonnés de la ville et le rôle de l'implication citoyenne dans ce processus.

Les entretiens menés avec les membres de l'association ont fait émerger la volonté de révéler et réactiver les récits ou fragments de récits résilients, toujours dans un travail mutualisé. Ils œuvrent dans ce sens, à faciliter le dialogue entre les différents acteurs du processus autour du projet commun. La quantité d'objets collectés renseigne sur la valeur de la trace matérielle des histoires et pratiques disparues ou disparaissantes. Dans cette impressionnante collection d'objets de mémoire, rassemblée par les citoyens et pour certains (RESPIRO), négociés avec la ville, on pourrait aisément imaginer y trouver d'autres fragments de la mémoire urbaine, des objets qui, de part leur matérialité évanescence, menacent de tomber dans l'oubli... Et si la ruine de l'hôtel Lincoln était l'un des objets de mémoire collectés par l'association de l'Observatoire ? Car si la ruine est le vestige non fonctionnel d'un édifice qui se dissout dans la Nature, elle s'apparente davantage à l'œuvre d'art qu'à l'architecture et ne s'appréhende qu'à travers sa bipolarité matière et image.

Cette proposition de conservation des vestiges de l'Hôtel Lincoln soulève les problématiques liées à la fois à la préservation du patrimoine, à la transmission de la mémoire du lieu et à l'écriture de la mémoire collective. Par l'implantation du Musée Collectif de Casablanca au sein de la ruine de l'Hôtel Lincoln, le patrimoine bâti est conservé, et celui produit dans le musée, y est mis en abyme. La distinction entre la mémoire du lieu, lui-même fragment de la mémoire urbaine, et la mémoire collective qui s'y construit, est marquée par la séparation spatiale entre les zones de réflexion et de production de celle dédiée à la mémoire du lieu.

Le parasite



Symbiose*



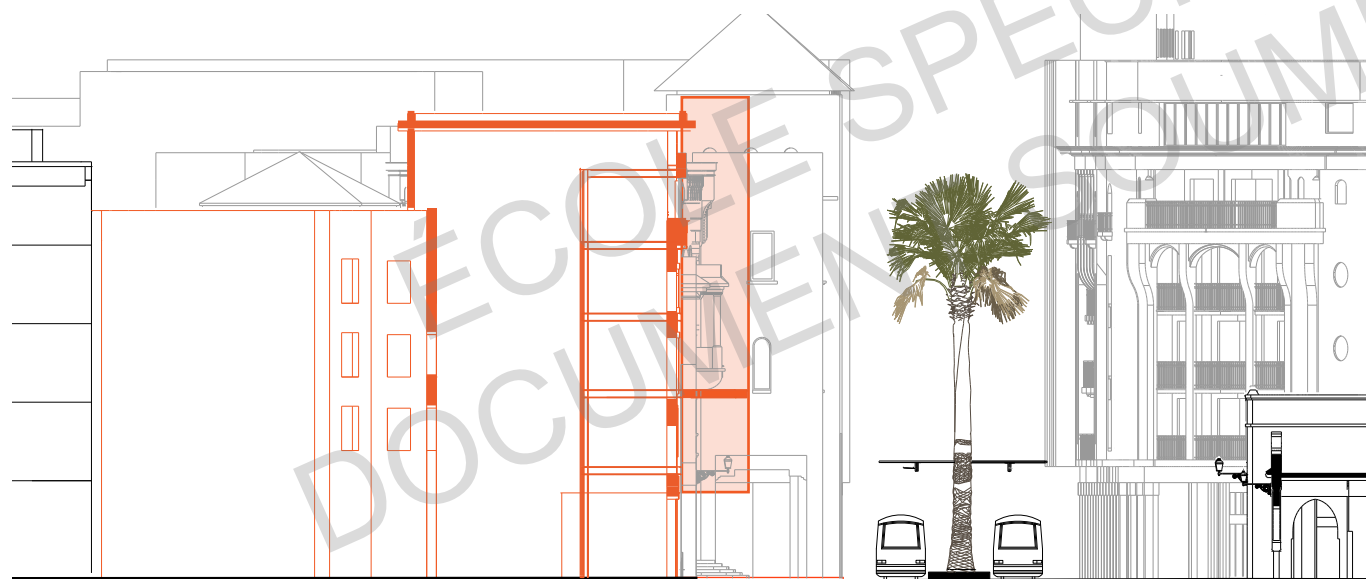
**La symbiose est une association intime, durable entre deux organismes hétérospécifiques. La durabilité de l'association est relative et recouvre une part significative de la durée de vie d'au moins un des deux organismes.*

Desservie directement par le tramway qui relie le centre à ses périphéries Nord-Est et Sud-Ouest, la ruine de l'hôtel Lincoln jouit d'une implantation stratégique. Le quartier est la zone de convergence des usagers et utilisateurs des quatre coins de la ville, ils pratiquent l'espace public sur des temporalités différentes et le consomme, chacun à sa manière. Ce lieu de mixité est le terrain propice à la création d'un espace de rencontre et de partage, permettant la réflexion autour des enjeux de la préservation du patrimoine matériel et immatériel de la ville, où chaque individu peut contribuer à l'écriture collective "d'un futur ensemble".

C'est dans ce sens que se développe ce projet de conservation, il tend à perpétuer la mémoire du lieu par l'usage. La ruine devient l'hôte d'une architecture qui dialogue avec cette dernière. Cette relation hôte/parasite est bénéfique aux deux parties. D'une part, la ruine jouit de l'attractivité du parasite, en l'occurrence le Musée Collectif de Casablanca, et de l'autre, le rayonnement de ce dernier est assuré par l'implantation stratégique de son hôte et par le mythe qui l'entoure.



Mutualisme*



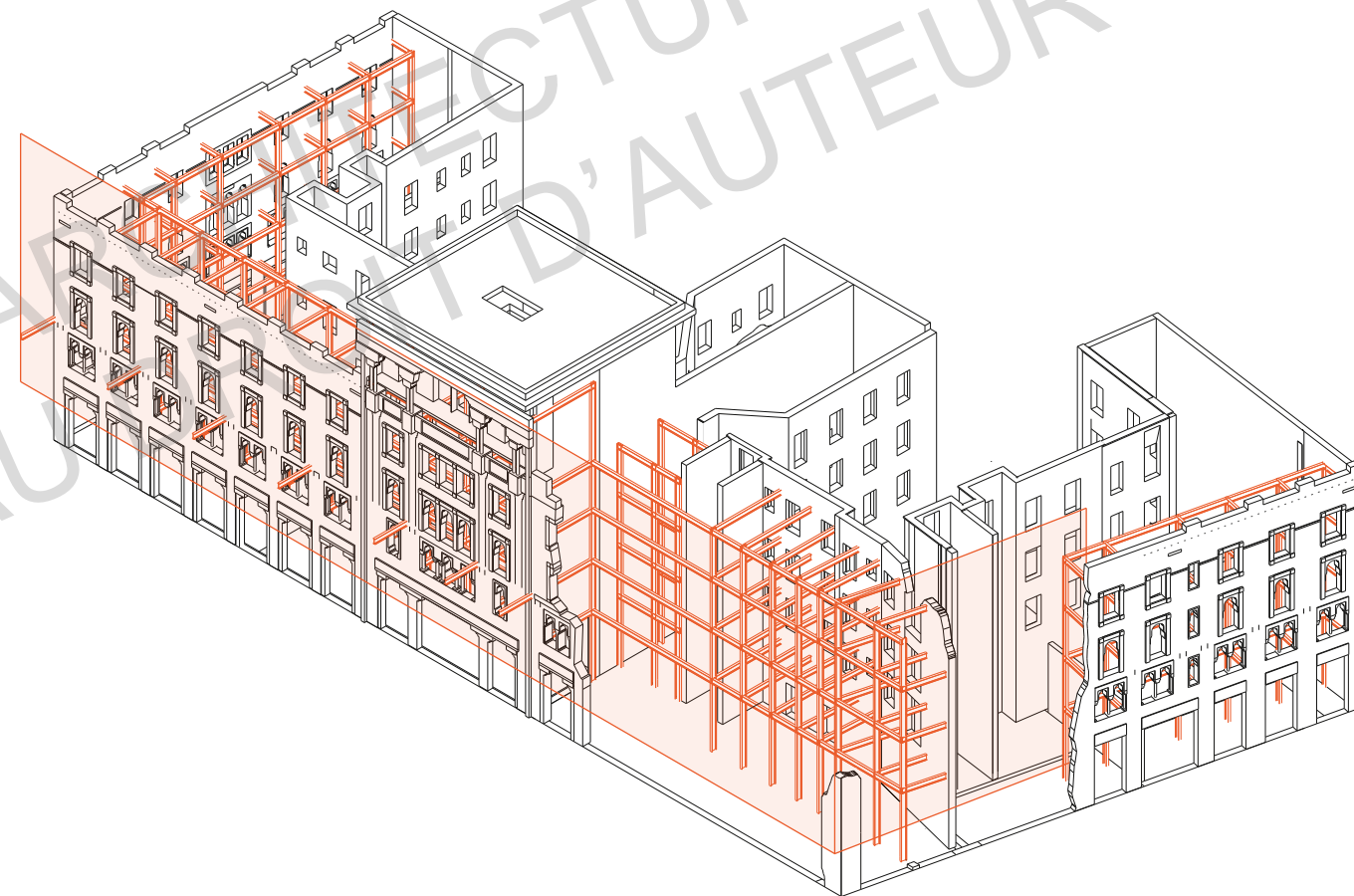
** Le mutualisme est une interaction hétérosécifique dans laquelle les organismes impliqués tirent les deux des avantages ou gains ou profits en termes de valeur sélective.*

Inscrites sur la liste du patrimoine national, les façades principales de l'hôtel Lincoln sont actuellement entourées d'un échafaudage qui ne remplit réellement que la fonction de palissade. Ce dernier fait partie de l'histoire de la ruine. En effet, il fut installé, rafistolé à plusieurs reprises, recouvert d'un panneau publicitaire, puis découvert à nouveau. La chute d'un débris de l'îlot central sur les rails du tramway, en novembre 2019, paralyse la circulation de l'ensemble de la ligne et met en évidence l'inutilité de ce système imposant.

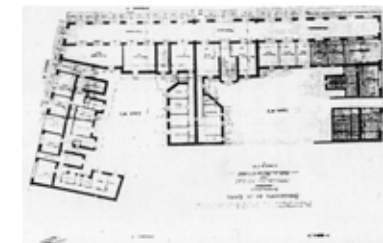
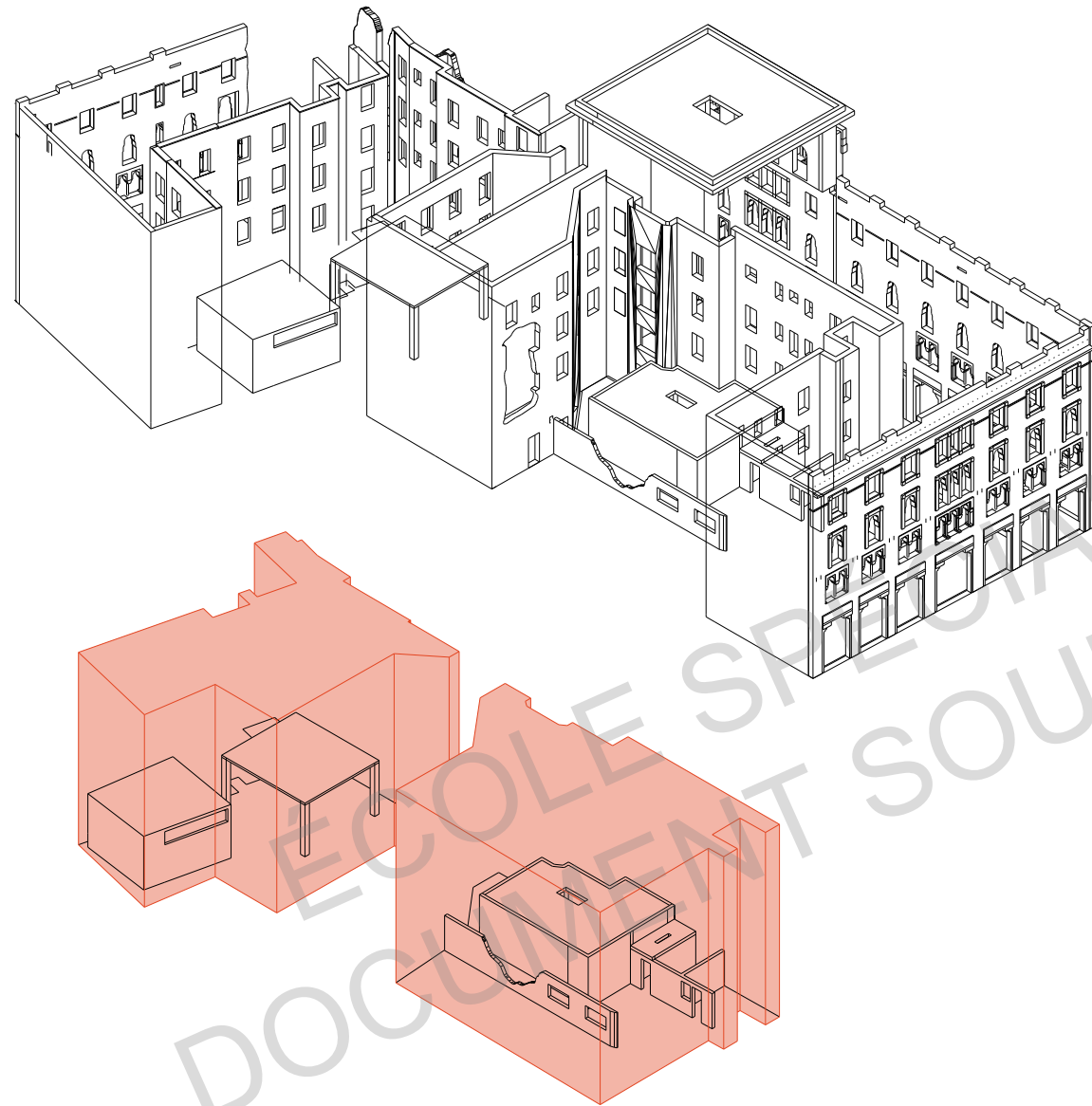
Le projet s'insère de manière à soutenir les vestiges des façades afin de préserver la mémoire de la ruine tout en perpétuant celle de l'échafaudage. La structure greffée sur les façades, s'implante dans le corps du bâtiment et permet de libérer le sol public et de révéler la trace laissée par l'échafaudage. Cette emprise est recouverte d'un caillebotis qui permet de raccorder les deux niveaux, du boulevard et de la ruine.

Cette structure se dilate en double peau sur la façade principale et devient l'enveloppe protectrice de cette dernière tandis que la ruine devient la paroi intérieure du bâtiment. La greffe laisse apparaître la silhouette fantomatique de la ruine, elle nourrit le mystère et la curiosité qui anime ce lieu et invite l'usager par la transparence de sa membrane à la découverte de ce vestige et de ce qui s'y déroule.

La dent creuse dans la façade principale révèle la face intérieure du mur qui sépare le corps du bâtiment et la cour. Elle est élément de la façade principale et sa structure sert à délimiter la galerie publique et marque l'entrée principale du projet.



Inquilinisme*



**L'inquilinisme est une interaction hétérospécifique un organisme se sert du corps d'un autre organisme plus gros comme d'un abri. L'inquilinisme est bénéfique pour le parasite et neutre pour l'hôte.*

Le plan original de l'immeuble Bessoneau se développe en un corps bâtiment longitudinal relié à trois ailes transversales qui définissent deux cours intérieures séparées. Chacune d'elles est accessible directement depuis la rue par une porte cochère.

Des volumes densifient petit à petit les deux cours du bâtiment, il servent d'entrepôt de stockage ou d'arrière boutiques. Ces constructions transforment le statut de la cour, elle passe d'espace de service à élément de programme. Ces rajouts sont les seuls indices visibles des mutations qu'a connu le bâtiment. Ces bâtiments dans le bâtiment, génèrent de nouveaux usages et une nouvelle effervescence imperceptible de l'extérieur.

Implanter le projet dans les cours vient ainsi dans la continuité des mutations qu'a connu bâtiment. Les nouveaux usages, contenus dans l'emprise des cours donnent à voir la ruine d'une toute nouvelle façon et permet d'apprécier cette dernière depuis le corps du bâtiment qui devient espace extérieur.

Sérendipité*

Emprunté à l'anglais « serendipity », dérivé de Serendip, un des anciens noms de Ceylan et du Sri Lanka, d'après un conte traditionnel persan, Les Trois Princes de Serendip, dans lequel les héros étaient tout le temps en train de trouver par accident et par sagacité ce qu'ils ne recherchaient pas.

http://www.serendipite-strategique.com/serendipite_definitions.htm

**Le fait de comprendre que l'on a trouvé ou découvert par hasard, par chance ou par accident, quelque chose d'important que l'on ne cherchait pas.-IE-NEWS, 2012.*

Le projet, tel qu'il est exposé dans le présent document, n'a pas coulé de source, il est le fruit d'une démarche saccadée stimulée par l'actualité et par différents entretiens et rencontres. L'idée de départ était de développer d'abord une problématique et de chercher ensuite un contexte pour son expérimentation. C'est ainsi que l'architecture parasitaire, premier sujet de recherche, m'a permis d'explorer un large éventail de références architecturales et artistiques qui développent une réflexion sur les liens que peuvent tisser l'art et l'architecture avec le contexte naturel ou culturel qu'elles parasitent. L'analyse des projets dans leurs différentes échelles m'a fait découvrir un nouveau vocabulaire de dialogue avec l'existant. De l'implantation au détail de calepinage, ce métalangage renseigne sur la valeur et la symbolique données au milieu, il cristallise l'essence de l'image que renvoie ce dernier dans le contexte présent et dessine un devenir possible du couple hôte/parasite. Si cette méthodologie de recherche/projet n'a pas été concluante, elle m'a néanmoins permis d'établir des hypothèses d'intervention architecturale d'où découlent les principes de greffe ou d'enracinement.

Le choix du site s'est fait pendant cette phase et vient en réponse au projet retenu par la ville de Casablanca en décembre 2018 pour celui-ci. Je fus d'abord perplexe devant la réponse architecturale de Tarik Qualalou, avant de réaliser que ce bien, jusqu'alors public (appartenant à la ville, après 7 ans de procédure d'expropriation) allait repasser dans le privé. Cette décision m'est d'autant plus incompréhensible que la ville développe depuis quelques années une politique de préservation du patrimoine bâti. De part son histoire et sa situation, la ruine de l'hôtel Lincoln, pourrait être à elle seule, la signalétique et l'impulsion nécessaires à la visibilité et la redynamisation de l'ensemble du patrimoine urbain Casablancaï, passé, présent et futur. Les échanges avec l'association de l'Observatoire quelques mois plus tard, ont conforté mes intuitions programmatiques de départ. La passion avec laquelle Mohamed Fariji partage son travail sur la proposition de réactivation de l'aquarium de Casablanca, m'a permis de réaliser que ce projet pouvait constituer une proposition architecturale pouvant contribuer à la réactivation de ce qui subsiste de mémoire collective du lieu et à la stimulation de la réflexion collective autour de l'imaginaire de la notion de ruine et des enjeux de sa conservation. Il pourrait se développer collectivement sur plusieurs phases, des interventions et ateliers pédagogiques, des enquêtes de site pour la collecte objets et de récits, aboutissant à une proposition "utopique" commune d'un devenir de ce lieu.

L'ère de l'Anthropocène est celui de l'action, par conséquent, ce projet de diplôme marque la fin de mon parcours universitaire et esquisse les fondations d'une action collective à déployer.

Bibliographie

- Yona Friedman, « Utopies réalisables ». 2000, 2015 éditions de l'éclat, Paris.
- Courtine, Deguy, Escoubas, La- coue-Labarthe, Lyotard, Marin, Nancy, Rogo- zinski, « Du sublime ». Editions Belin 1988.
- Yona Friedman, « L'architecture Mobile ». Casterman 1970.
- Michel Serres, « Le Parasite ». Editions Grasset et Fasquelle, 1980.
- Michel Butor, « Le génie du lieu ». 1958, Editions Bernard Grasset.
- Henri Bergson, « L'évolution créatrice», édition critique dirigée par Frédéric Worms. Presse universitaire de France, 1941.
- Nathalie Heinich, « La fabrique du patrimoine - De la cathédrale à la petite cuillère ». Editions de la maison des sciences de l'homme.
- Françoise Choay, « L'allégorie du Patrimoine ». Editions du Seuil, 1992, 1996 et 1999.
- Sophie Lacroix, « Ce que nous disent les ruines - la fonc tion des ruines » préface d'Eliane Escoubas. L'Harmattan, 2007.
- Abderrahmane Rachik, « Casablanca - L'urbanisme de l'urgence ». 1ère édition décembre 202 publié avec le concours de la fondation Konrad Adenauer.
- Sous la direction de Miguel EGANA et Oliver SCHEFER, « Esthétique des ruines - Poïétique de la destruction ». Presses Universitaires de Rennes.
- Stream 03, « Habiter L'anthropocène ». Pierre Huyghe, Streamside Day, 2003.
- Jean-louis Cohen et Monique Eleb, « Casablanca - Mythes et Figures d'une aventure urbaine». Edition Hazan, 2004.
- Diderot, « Ruines et paysages - III. Salon de 1767 ». Collection Savoir : Lettres. Hermann éditeurs des sciences et des arts.
- Cesar Brandi, "Théorie de la restauration", Editions du patrimoine, 200

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Qu'est-ce que la nature ?

A travers cette recherche, il semble essentiel de se pencher sur une définition profonde sur la nature. En effet, tenter de définir la nature, c'est par la même occasion se positionner par rapport à celle-ci. Le mot étant assez « générique », cette notion est utilisée dans différents domaines et souvent admise comme une évidence.

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales propose plusieurs définition du termes « Nature » :



A- « Ensemble de la réalité matérielle considérée comme indépendante de l'activité et de l'histoire humaines. »

B- « Environnement terrestre, en tant qu'il sert de cadre de vie à l'espèce humaine, qu'il lui fournit des ressources. »

C- « Milieu terrestre particulier, défini par le relief, le sol, le climat, l'eau, la végétation. »



Le CNRTL propose trois définitions, toutes liées à une réalité matérielle et physique : la nature se définit donc purement par une réalité terrestre en même temps source et ressource se positionnant comme base à l'activité humaine.

La culture Japonaise développe un rapport à la nature différent de la culture occidentale. En effet, jusqu'à l'ère Meiji (1868 – 1912), de l'histoire où le Japon s'est ouvert de nouveau au monde, le concept de nature shizen n'excluait pas les hommes. Il semble que l'on aurait pas cherché jusque là à opposer les hommes avec le reste du monde comme c'était le cas en Occident. Seulement, avec l'arrivée des traductions, le mot shizen qui avait des points communs avec nature a vu son sens converger petit à petit avec celui-ci.

Aujourd'hui, nous avons tendance à opposer le « naturel » à l' « artificiel ». Cet artificiel étant toute l'activité humaine, tout ce qui est fait de la main de l'Homme, le naturel est donc le « terrain de pratique », l' « environnement » sur lequel intervient ce dernier. Ce terrain de pratique est donc transformé par l'homme et dépend donc de ce dernier.

L'Homme, en tant qu'être vivant fait partie intégrante de la nature. Les objets qu'il produit, ceux que l'on qualifie d'artificiel, sont des biens d'origine naturelle (matières premières) transformés par la technologie de l'Homme qui est lui même élément naturel. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ».

« La nature c'est ce qui est en nous, c'est ce qui nous porte » Merleau-Ponty

La nature c'est ce que nous sommes, où nous sommes. C'est un concept qui qualifie à la fois le milieu et les pratiques qui s'y déroulent. L'impact de l'Homme conjugué aux phénomènes dits « naturels », fait de la nature un organisme en perpétuelle mutation.

Cette nature est donc transformée par l'Homme et définit en même temps ce dernier (produisant ainsi la « culture ») dans un rapport d'influences doubles. Le passage à l'ère de l'Anthropocène est généralement déterminé par la création de l'agriculture : c'est le moment où l'Homme a constitué une force géologique pouvant influencer la morphologie de la lithosphère. La nature est donc transformée par l'Homme à une nouvelle échelle : celle géologique.

Nous voyons donc que cette limite entre « artificiel » et « naturel » est aujourd'hui moins claire à définir tellement le rapport d'influences entre les deux est complexe à définir.

Le parasite

Contrairement à la majorité des idées reçues, le « parasite » n'est pas forcément un organisme venant en « perturber » un autre dans mais plus un « rapport » entre deux organismes. C'est cette notion de rapport des organismes qui prime sur les organismes eux-mêmes et ce qui nous semble intéressant à développer.

En biologie le parasitisme catégorise les couples hôte-parasite par rapport à leur type de relation :

- Le mutualisme, le parasite et l'hôte vivent en association durable et bénéfique aux deux.
- La phorésie, l'hôte transporte le parasite dans un milieu favorable à son développement. L'association n'implique aucun besoin de nourriture et le transport en question n'occasionne pas de dommages physiologiques de l'hôte.
- L'inquilinisme : le parasite trouve auprès de son hôte un habitat, un refuge et une protection sans en tirer de nourriture, il s'agit d'un parasitisme spatial et non physiologique.
- Le commensalisme, le parasite se nourrit de l'hôte sans causer de dommage pour ce dernier.
- La prédation, Le parasite profite de son hôte jusqu'à le tuer éventuellement.
- La symbiose, c'est la relation mutualiste des deux organismes, parasite et hôte, qui se développe en une association nécessaire aux deux.

Michel Serres parle de parasite comme une relation de prédation avec son hôte, comme un acteur qui prend et qui ne donne rien. Aujourd'hui, la relation de l'Homme à la nature peut s'apparenter cette relation de prédation définissant un parasite. Au-delà de ça, dans un soucis effréné de développement et d'évolution, l'Homme produit « déchets », sortes de « dommages collatéraux » de l'industrie, qui se transforment eux-mêmes en parasites de la nature.

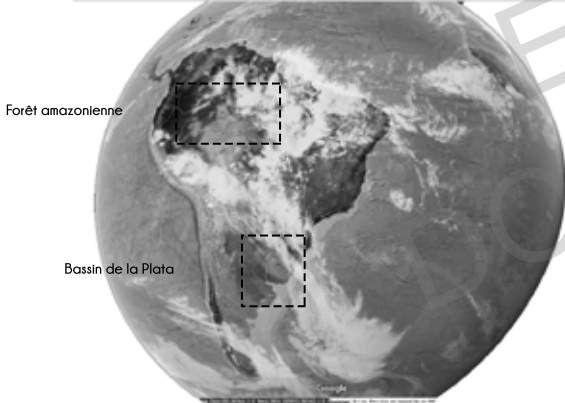
« J'ai longtemps observé les humains et ce qui m'est apparu quand j'ai tenté de qualifier votre espèce c'est que vous n'étiez pas réellement des mammifères, tous les mammifères sur cette planète ont contribué au développement naturel, d'un équilibre avec le reste de leur environnement, mais vous les humains vous êtes différents. Vous vous installez quelque part et vous vous multipliez, vous vous multipliez jusqu'à ce que toutes vos ressources naturelles soient épuisées et votre seul espoir de réussir à survivre c'est de vous déplacer jusqu'à un autre endroit. Il y' a d'autres organismes sur cette planète qui ont adopté cette méthode, vous savez lesquels ? Les virus. » MATRIX 1999 Interrogatoire de l'agent Smith (machine) sur Morpheus (humain).

Cette réplique tirée du film Matrix met en scène un élément extérieur à l'Homme (l'intelligence artificielle, la machine) dans une position de juge face à une humanité qui souffre de ses maux. Ironiquement, le juge se trouve être le produit ultime de la création artificielle humaine : une intelligence créée par l'Homme et non la nature.

La relation de prédation est la définition la plus proche du rapport qu'entretient l'Homme contemporain avec son milieu, c'est une relation à sens unique telle que décrite par Michel Serres : « Le parasite prend et ne donne rien : des mots, des bruits, du vent. L'hôte donne et ne reçoit rien. Voici la flèche simple, irréversible, sans retour, elle vole entre nous, c'est l'atome de la relation, et c'est l'angle du changement. ».

Dans le seul but du développement pour le développement, l'Homme a petit à petit détruit son milieu, parfois jusqu'à l'épuisement de ses ressources. Cette relation, déjà peu équitable pour l'hôte (le milieu) est bien plus complexe. L'Homme ne fait pas que se nourrir de son milieu, il y rejette aussi tous ses déchets. Ces déchets, comme tous les objets produits par l'Homme, ne sont plus « reconnaissables » par le milieu. Il n'a plus la capacité de les métaboliser que sur des temps géologiques, d'une part à cause de la forte transformation et d'une autre part du fait du nombre croissant de façon exponentielle. Les effets secondaires de cet amas de déchets « super-longue-durée » sont l'appauvrissement de la biomasse et de la biodiversité du milieu, les écosystèmes sont contaminés et leur développement se voit basculer.

Rompre le fonctionnement « naturel » d'un écosystème, c'est avant tout nuire à son équilibre et à celui des êtres vivants qui le compose mais c'est aussi affaiblir un maillon de la chaîne de l'écosystème global qui nous entoure. Les effets secondaires de la déforestation de la forêt tropicale amazonienne par exemple, ne se limitent pas à la destruction de l'une des plus grandes réserves de carbone et de biodiversité de notre planète, c'est aussi la destruction d'une usine à pluie qui absorbe 20 tonnes de vapeur d'eau par jour. Transportée par les alizés cette vapeur se transforme en pluie qui s'abat sur tout le bassin de la Plata et irrigue une éco-agriculture de 240 milliards de Dollars en Amérique Latine.



Si l'Homme est définitivement dépendant de son milieu, cette relation n'est pourtant pas réciproque. On estime que l'impact de l'Homme a réellement été perceptible à partir de la période industrielle, ce qui peut également situer le début de l'ère de l'Anthropocène. Le développement humain à peu à peu réduit la biomasse des milieux, les seules zones épargnées sont des zones à climat aride, où l'Homme ne s'est pas sédentarisé. Ces milieux possèdent certes un faible capital en volume de biomasse, mais ils nous prouvent au moins que les milieux non « conquis » par l'Homme, ou où son activité est très faible, évoluent de façon stable et durable.

Le Parasite en architecture

L'architecture parasitaire est une greffe qui engendre une relation avec le milieu plus ou moins équitable. Elle contribue généralement à actualiser l'environnement bâti lui-même inscrit dans un milieu en perpétuelle mutation.

La question qui se pose alors est : pourquoi parasiter ?

Il existe quatre modalités de parasitisme observables dans l'espace qu'il nous semble intéressant à identifier :

Parasiter pour s'approprier

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Junya Ishigami
House & Restaurant
Yamaguchi, Japon, 2013

La maison-restaurant de Junya Ishigami est un projet ancré dans le sol. Le procédé de construction de ce projet consiste en l'utilisation du sol comme moule où l'objet architecture prend forme. L'épaisseur du moule est ensuite arrachée à la Terre pour dévoiler l'espace imaginé par son concepteur. Ishigami choisit de rompre avec les principes de l'architecture Japonaise (décollement du sol, légèreté) en proposant un nouveau rapport au sol qu'il s'approprie avant d'habiter.





Jerome Seydoux
La Fondation Jérôme Seydoux-Pathé
Paris, France, 2006

Excroissance étrange au coeur d'un îlot
Parisien.

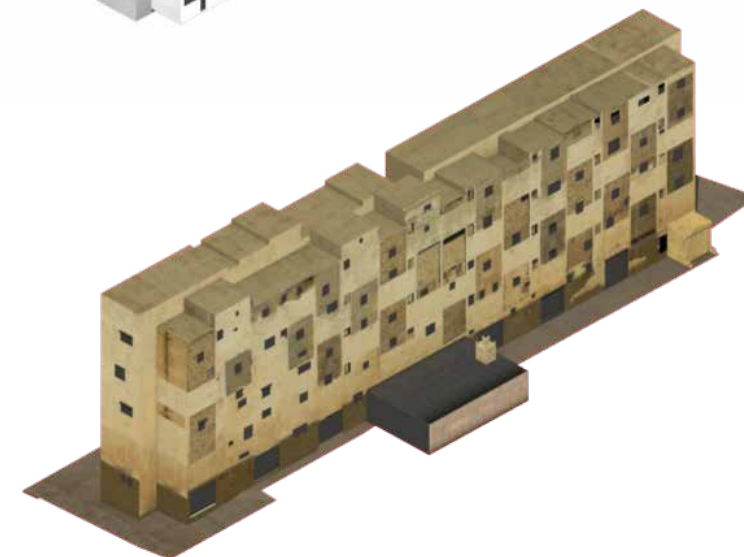
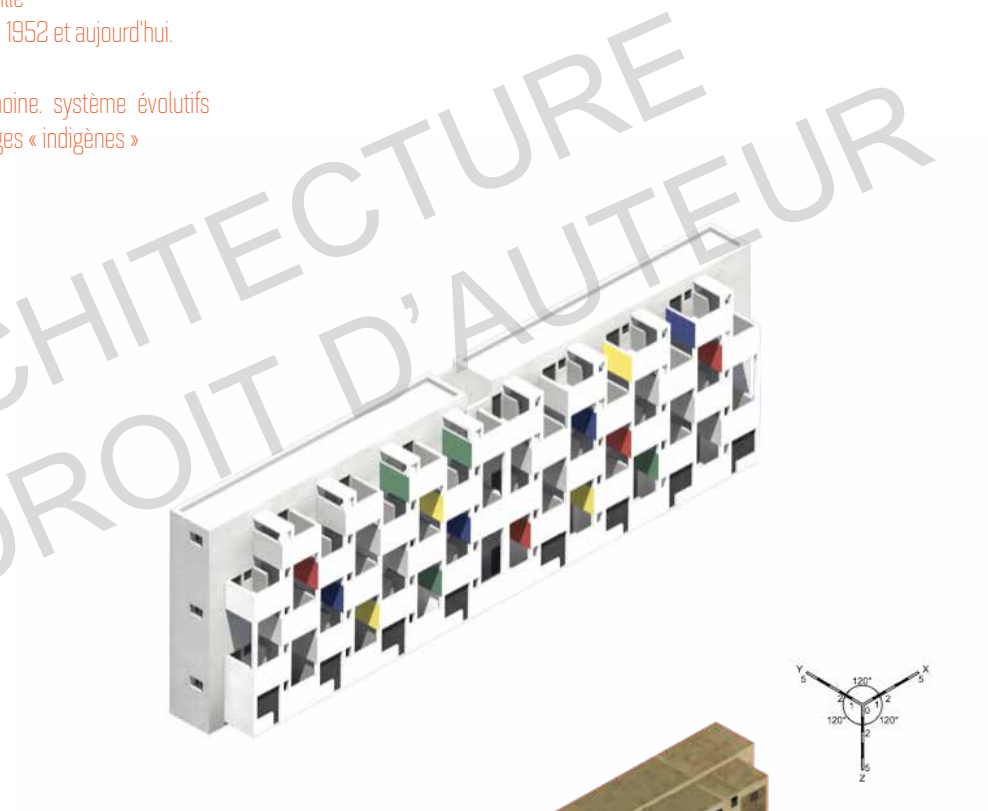
Le matériaux utilisé rappelle les toits
parisien ainsi le bâtiment se fond bien dans
le paysage des toitures mansardées en zinc.





Georges Candilis & Shadrach Woods
Immeuble nid d'abeille
Casablanca, Maroc, 1952 et aujourd'hui.

Parasiter le patrimoine. système évolutifs
répondant aux usages « indigènes »



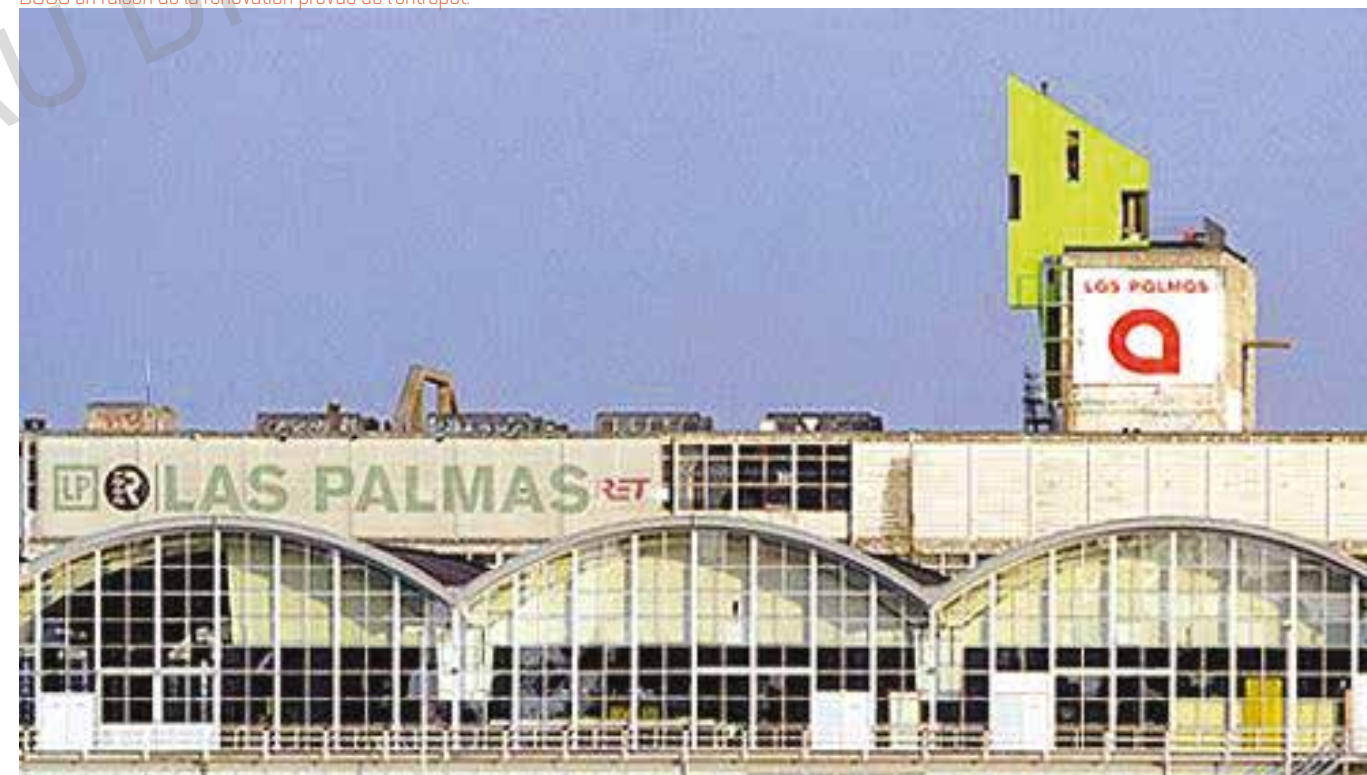
ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Korteknie Stulmacher Architecten
Entrepôt Las Palmas
Rotterdam, Pays Bas, 2001

En 2001, Rotterdam est nommée capitale culturelle Européenne. À cette occasion, l'ancien entrepôt « Las Palmas » fut utilisé temporairement comme salle d'exposition. Il accueille l'exposition d'architecture « Les parasites », qui fait la lumière sur des modèles architecturaux à petite échelle, destinés à s'attacher à des sites urbains inutilisés.

La Parasite de Las Palmas était le prototype grandeur nature visant à conjuguer les avantages de la technologie préfabriquée et le recyclage de matériaux de construction dans le but de répondre à un besoin spécifique (salles d'exposition) sans porter atteinte à l'hôte. Conçu pour une durée de vie d'un an, il a finalement été utilisé pour de nombreuses autres activités, il fut finalement démonté et stocké en 2005 en raison de la rénovation prévue de l'entrepôt.





Kate Dorby Architects Restauration des ruines
du cottage des West Midlands
Angleterre, 2017

Conservation d'une bâtisse de 300 ans de par
la construction d'une peau protectrice.



BÜRO KLK,
Kript bar
Archeology in a jazz club
Vienne, Australie, 2017

La restauration d'un bâtiment patrimonial.
Un escalier en brique est mis à jour, il mène
vers un ancien bar/club jazz clandestin.
L'Architecte travaille le site comme un
ensemble archéologique. Il révèle cette
crypte en y introduisant des matériaux
contemporains: Métal, bois, textures lisse et
brillantes, mobilier contemporain et couleurs
contrastées.





Ricardo Bofill
 The factory
 Ricardo Bofill' house
 Sant Just Desvern, Barcelona, Espagne 1973

Réhabilitation progressive d'une ancienne
 cimenterie en sa résidence principale et
 agence.

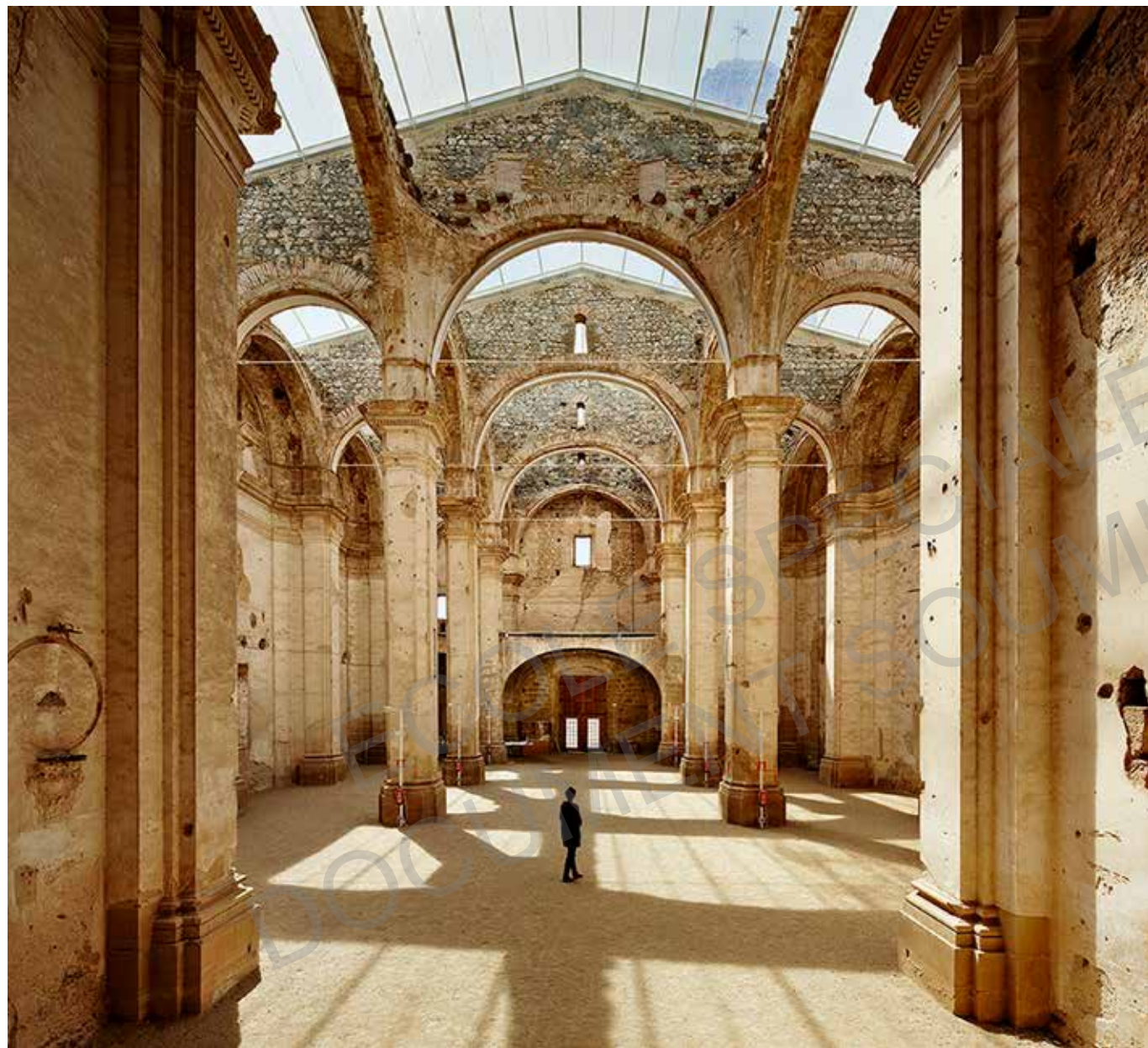


ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Carlos Quevedo Rojas
Tour du chateau de Cadiz
Villamartin, Espagne, 2015

En 2010 une partie des vestiges patrimoniaux du château Matrera à Cadiz, datant du IXème siècle, s'est effondrée. Il a donc été décidé de restaurer la tour restante dans le but d'empêcher son effondrement et de protéger les quelques éléments qui étaient encore debout. La loi relative au patrimoine historique (13/2007) interdit les reconstructions mimétiques et exige l'utilisation de matériaux qui sont distincts des originaux, l'architecte Carlos Quevedo Rojas, propose de soutenir le mur historique par un mur en béton peint en blanc. Ce procédé permet la mise en valeur d'un patrimoine bâti et physique. En faisant le choix du « white canvas » l'architecte choisit volontairement de faire disparaître son oeuvre qui devient support et témoin de la mémoire du lieu.

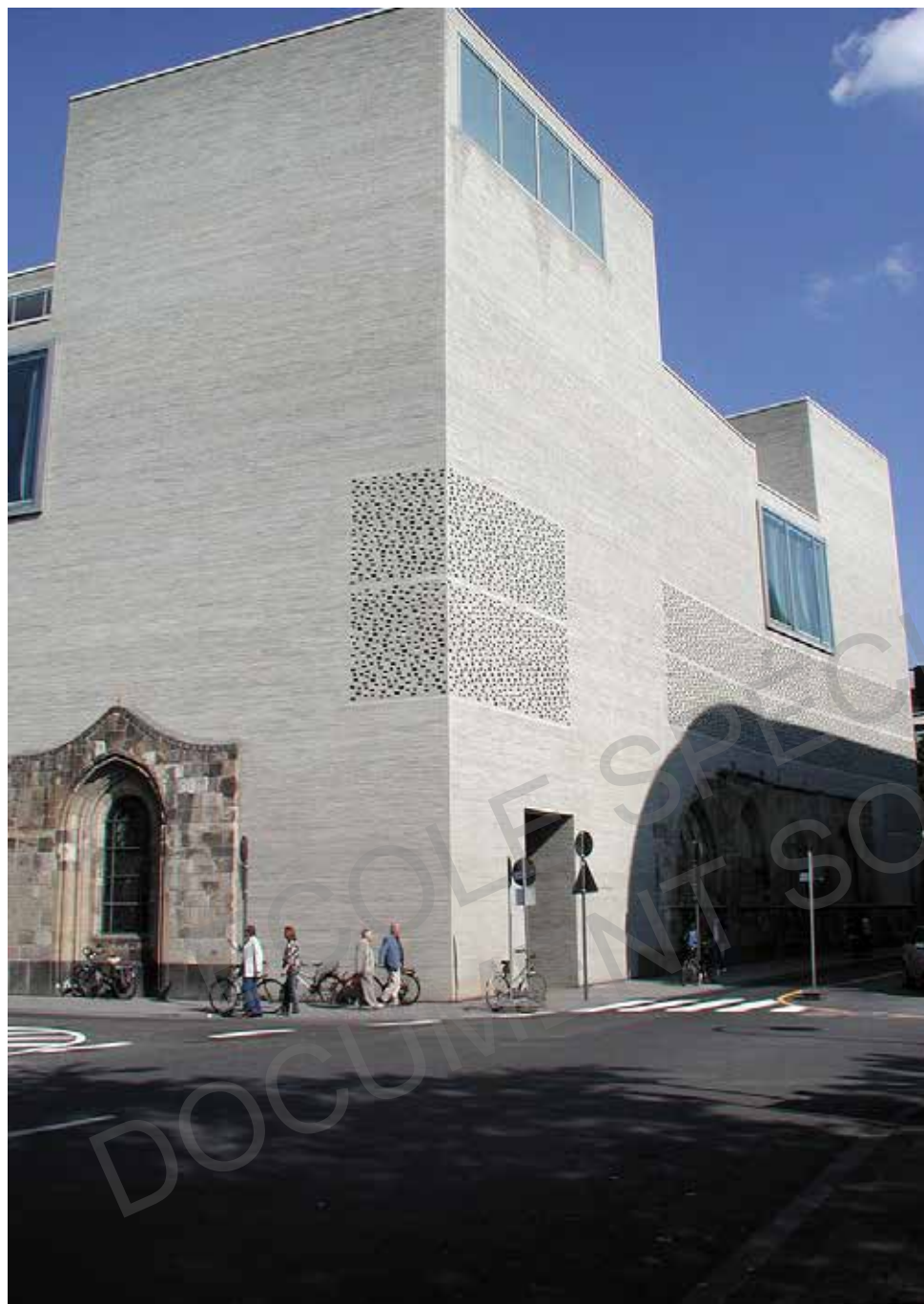




Ferran Vizoso Architect
Église de Sant Pere de Corbera d'Ebre
Corbera d'Ebre, Tarragona, Espagne, 2011

Protection d'une église désaffectée en installant une toiture en métal et verre. Le choix de la protection au lieu de la rénovation est fait dans le but de préserver la mémoire du lieu en ruine intacte.





Peter Zumthor,
Musée Kolumba
Cologne, Allemagne, 2007

Insertion de la ruine dans la nouvelle construction, elle en devient une infime partie. Une attention est portée sur le choix du matériau: brique grise. Gestion intéressante des jonctions ancien/nouveau. La ruine soutient en partie la nouvelle construction.





2TR architects
Eglise de San Antonio et couvent Clarisse
Santa Fiora, Italie, 2009

Réhabilitation de la ruine pour ouverture au public. Un renforcement/comblement de la pierre grâce à un béton blanc permet de soutenir la ruine. Ce contraste avec la pierre délabrée d'origine donne à voir le gabarit du mur initial.



ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Manuel Hertz,
Legla/Illegal
Cologne, Allemagne, 2004

Ajout en contraste avec le site et l'environnement global. Le projet flirte avec la légalité. « Forms follows function ». Le bâtiment est implanté un mètre derrière la façade principale. L'architecte transforme les textes de loi en forme architecturale. En revanche, la surface de plancher dépasse ce que prescrit la loi. Chaque facette du bâtiment projette une ombre sur les sites voisins ce qui est aussi interdit, le volume est alors illégal.



Art et parasite



Ci-dessous: Banksy, Sunset Boulevard billboard attack, Los Angeles, USA, 2007

À gauche: Banksy, Let them eat crack, New York, USA, 2008

Souvent qualifié d'acte de vandalisme, le street art et le graffiti en particulier sont une façon d'occuper le pouvoir en occupant l'espace public. Banksy l'a un jour qualifié de « revanche ». Mais une revanche contre qui et pour quoi ? Dans le contexte socio-économique Britannique des années 1990, Banksy intervient sur les murs de Londres pour rappeler à ses citoyens qu'ils sont les « rats » de la société. Au delà de l'aspect militant de son œuvre, Banksy participe activement à la transformation de l'espace urbain;



Loose Leaf
Proximity installation botanique,
Melbourne, Australie, 2019

Contraste entre cette nature
decontextualisée et le bâti. Cela questionne
la vie et la mort, l'éphémère, la relation du
corps à la nature.



KAWS
Sculpture flottante
Hong-Kong Victoria Harbor, Chine, 2019

Septième continent à la dérive.

